

# Master 1 et 2 Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation

## Professeur de Lycée et Collège : Histoire et Géographie



Faculté LLSHS – Département Histoire 4, rue Jean Zay BP 92116 56325 Lorient Cedex  
Tél. : 02 97 87 29 73 - Fax : 02 97 87 29 70

[llshs.histoire.sec@listes.univ-ubs.fr](mailto:llshs.histoire.sec@listes.univ-ubs.fr)

2021-2022

Laboratoire Temps, Mondes, Société (TEMOS)

## OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013). Cette formation est organisée par l'Université de Bretagne Sud et l'INSPE de Bretagne. Elle est assurée par des équipes pédagogiques composées d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de l'UBS, de l'INSPE et des professionnels intervenant en milieu scolaire ainsi que des professionnels de la formation.

L'architecture de la formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir un haut niveau de compétences professionnelles, tant disciplinaires, didactiques, scientifiques, que celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du Master MEEF, parcours « histoire-géographie », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur d'histoire-géographie (arrêté du 1er juillet 2013).

(Pour avoir l'ensemble du référentiel des compétences, référez-vous au lien suivant :

<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>).

- Le MASTER 1 est à la fois une année de préparation aux concours du CAPES et du CAFEP qui a lieu désormais pendant l'année de M2 et une année de préparation au métier de professeur de lycée et collège.
- Le MASTER 2 désormais associe l'année de préparation au métier d'enseignement avec une forte implication pratique et la préparation du concours.

Les étudiants de Master 2 peuvent bénéficier de deux statuts :

- Etudiants contractuels alternants : ils sont en responsabilité dans les établissements scolaires et rémunérés par l'employeur.
- Etudiants en Immersion professionnels : Ils sont stagiaires en pratique accompagnée auprès d'un tuteur dans l'établissements. Ils reçoivent un défraiement.

La formation professionnelle est prévue dans le cadre du Master 1 et 2.

### **Conditions d'accès**

L'accès en M1 est de droit pour tous les étudiants titulaires d'une licence de la discipline après étude de leur dossier par la commission.

L'accès en M1 pour les autres cursus est soumis à l'examen d'un dossier.

Depuis la rentrée 2017, l'inscription en master 1 est sélective. Au cours de votre année de licence 3, vous devez faire acte de candidature sur le site internet de l'UBS (<https://candidatures.univ-ubs.fr/>).

## Structure de la formation MASTER 1 - Histoire et géographie

	Semestre 7	30 ECTS
	<p><b>UE1 : Conception et pilotage d'un enseignement inclusif</b></p> <p>EC1 : Apports académiques en Histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Histoire 1 : La construction de l'État monarchique en France de 1380 à 1715 (Question nouvelle)</li> <li>■ Histoire 2 : Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. à 250 ap. J.-C.</li> <li>■ Histoire 3 : Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales.</li> </ul> <p>Chaque cours : 8 h CM ; 12 h TD</p> <p>EC2 : Apports académiques disciplinaires en Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Géographie 1 : Populations, peuplement et territoires en France (question nouvelle)</li> <li>■ Géographie 2 : L'Amérique latine (question nouvelle)</li> <li>■ Géographie 3 : Frontières.</li> </ul> <p>Chaque cours : 8 h CM ; 12 h TD</p> <p>EC3 : Apports didactiques et épistémologiques en Histoire-Géographie-EMC (12 h CM et 48 h TD)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Épistémologie de l'histoire (6 h CM et 6 h TD)</li> <li>■ Épistémologie de la géographie (6 h CM et 6 h TD)</li> <li>■ Didactique de l'histoire (5 h 30 CM et 12 h 30 TD)</li> <li>■ Didactique de la géographie (5 h 30 CM et 12 h 30 h TD)</li> </ul> <p>EC4 : Didactique appliquée de l'Histoire, Géographie, EMC (26 TD et 8 TP)</p>	16 ECTS
	<p><b>UE 2 : Communauté éducative</b> (Mutualisé avec les autres masters MEEF de la composante)</p> <p>EC1 : Système éducatif et parcours de l'élève (8 CM ; 4 TD et 2 TP)</p> <p>EC2 : Incarner et faire vivre les valeurs de la République (4 CM ; 2 TD ; 2 TP)</p> <p>EC3 : Pratiques collaboratives et coopératives du métier (4 CM ; 2 TD ; 2 TP)</p>	5 ECTS
	<b>UE 3 : Recherche</b>	4 ECTS
	<p><b>UE4 : Pratique réflexive</b></p> <p>EC1 : Stage et analyse de pratique (au semestre 8)</p> <p>EC2 : Connaissance des élèves et mise en œuvre des apprentissages (14 CM ; 4 TD ; 4 TP)</p> <p>EC3 : Insertion professionnelle (2 TP)</p>	5 ECTS
	<b>UE 5 : Langue</b> (mutualisé avec le master MEEF PE non compensable) (12 h TD)	

	Semestre 8	30 ECTS
	<p><b>UE1 : Conception et pilotage d'un enseignement inclusif</b></p> <p>EC1 : Apports académiques en Histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Histoire 1 : La construction de l'État monarchique en France de 1380 à 1715 (Question nouvelle)</li> <li>■ Histoire 2 : Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. à 250 ap. J.-C.</li> <li>■ Histoire 3 : Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales.</li> </ul> <p>Chaque cours : 6 h CM ; 7 h TD</p> <p>EC2 : Apports académiques disciplinaires en Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Géographie 1 : Populations, peuplement et territoires en France (question nouvelle)</li> <li>■ Géographie 2 : L'Amérique latine (question nouvelle)</li> <li>■ Géographie 3 : Frontières.</li> </ul> <p>Chaque cours : 6 h CM ; 7 h TD</p> <p>EC3 : Apports didactiques et épistémologiques en Histoire-Géographie-EMC (12 h CM et 48 h TD)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Épistémologie de l'histoire (6 h CM et 6 h TD)</li> <li>■ Épistémologie de la géographie (3 h CM et 3 h 30 TD)</li> <li>■ Didactique de l'histoire (5 h 30 CM et 7 h TD)</li> <li>■ Didactique de la géographie (5 h 30 CM et 7 h TD)</li> </ul> <p>EC4 : Didactique appliquée de l'Histoire, Géographie, EMC (26 TD et 18 TP)</p>	14 ECTS
	<p><b>UE 2 : Communauté éducative</b> (Mutualisé avec les autres masters MEEF de la composante)</p> <p>EC1 : Système éducatif et parcours de l'élève (6 CM ; 4 TD et 4 TP)</p> <p>EC2 : Incarner et faire vivre les valeurs de la République (4 CM ; 6 TD ; 6 TP)</p> <p>EC3 : Pratiques collaboratives et coopératives du métier (2 CM ; 4 TD ; 4 TP)</p>	5 ECTS
	<b>UE 3 : Recherche</b>	8 ECTS
	<p><b>UE4 : Pratique réflexive</b></p> <p>EC1 : Stage et analyse de pratique (4 TP)</p> <p>EC2 : Connaissance des élèves et mise en œuvre des apprentissages (4 CM ; 10 TD ; 6 TP) (mutualisé avec les autres parcours de MEEF)</p> <p>EC3 : Insertion professionnelle (8 TP)</p>	6 ECTS
	<b>UE 5 : Langue</b> (mutualisé avec le master MEEF PE non compensable) (12 h TD)	2 ECTS

## Structure de la formation MASTER 2 - Histoire et géographie

	Semestre 9	30 ECTS
	<p><b>UE1 : Conception et pilotage d'un enseignement inclusif</b></p> <p>EC1 : Apports académiques en Histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Histoire 1 : Écrit, pouvoirs et société en Occident aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (Angleterre, France, Italie, péninsule Ibérique).</li> <li>■ Histoire 2 : Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. à 250 ap. J.-C.</li> <li>■ Histoire 3 : Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales.</li> </ul> <p>Chaque cours : 4 h CM ; 3 h TD</p> <p>EC2 : Apports académiques disciplinaires en Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Géographie 1 : Les espaces ruraux en France.</li> <li>■ Géographie 2 : L'Asie du Sud-Est.</li> <li>■ Géographie 3 : Frontières.</li> </ul> <p>Chaque cours : 4 h CM ; 3 h TD</p> <p>EC3 : Apports didactiques et épistémologiques en Histoire-Géographie-EMC (12 h CM et 48 h TD)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Didactique de l'histoire (5 h 30 CM et 5 h TD)</li> <li>■ Didactique de la géographie (5 h 30 CM et 5 h TD)</li> </ul> <p>EC4 : Didactique appliquée de l'Histoire, Géographie, EMC (12 TD et 30 TP)</p>	13 ECTS
	<p><b>UE 2 : Communauté éducative</b> (Mutualisé avec les autres masters MEEF de la composante)</p> <p>EC1 : Système éducatif et parcours de l'élève (4 CM ; 4 TD et 2 TP)</p> <p>EC2 : Incarner et faire vivre les valeurs de la République (2 CM ; 2 TD ; 2 TP)</p> <p>EC3 : Pratiques collaboratives et coopératives du métier (2 CM ; 2 TD ; 4 TP)</p>	5 ECTS
	<b>UE 3 : Recherche</b>	0 ECTS
	<p><b>UE4 : Pratique réflexive</b></p> <p>EC1 : Stage et analyse de pratique (8 TP)</p>	12 ECTS
	<b>UE 5 : Langue</b> (si non validé au Master 1, 12 h TD)	0 ECTS

	Semestre 10	30 ECTS
	<p><b>UE1 : Conception et pilotage d'un enseignement inclusif</b></p> <p>EC1 : Apports académiques en Histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Histoire 1 : Écrit, pouvoirs et société en Occident aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (Angleterre, France, Italie, péninsule Ibérique).</li> <li>■ Histoire 2 : Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. à 250 ap. J.-C.</li> <li>■ Histoire 3 : Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales.</li> </ul> <p>Chaque cours : 3 h CM ; 3 h TD</p> <p>EC2 : Apports académiques disciplinaires en Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Géographie 1 : Les espaces ruraux en France.</li> <li>■ Géographie 2 : L'Asie du Sud-Est.</li> <li>■ Géographie 3 : Frontières.</li> </ul> <p>Chaque cours : 3 h CM ; 3 h TD</p> <p>EC3 : Apports didactiques et épistémologiques en Histoire-Géographie-EMC (12 h CM et 48 h TD)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Didactique de l'histoire (5 h CM et 4 h TD)</li> <li>■ Didactique de la géographie (5 h CM et 4 h TD)</li> </ul> <p>EC4 : Didactique appliquée de l'Histoire, Géographie, EMC (26 TD et 10 TP)</p>	13 ECTS
	<p><b>UE 2 : Communauté éducative</b> (Mutualisé avec les autres masters MEEF de la composante)</p> <p>EC1 : Système éducatif et parcours de l'élève (4 TD et 4 TP)</p> <p>EC2 : Incarner et faire vivre les valeurs de la République (2 TD ; 2 TP)</p>	5 ECTS
	<b>UE 3 : Recherche</b>	0 ECTS
	<p><b>UE4 : Pratique réflexive</b></p> <p>EC1 : Stage et analyse de pratique (8 TP)</p> <p>EC3 : Insertion professionnelle (4 TP)</p>	12 ECTS
	<b>UE 5 : Langue</b> (si non validé au Master 1, 12 h TD)	0 ECTS

## Validation des unités d'enseignements (sous réserves)

### UE 1 – Conception et pilotage d'un enseignement inclusif

- EC1 : Contrôle continu dont « Capes Blanc »
- EC2 : Contrôle continu dont « Capes Blanc »
- EC3 : Contrôle continu
- EC4 : Contrôle continu

### UE 2 – Communauté éducative

- EC1 à 3 : Contrôle continu

### UE 3 – Recherche

- Production d'un travail d'étude et de recherche validé en S8 (dossier) et S10 (mémoire et soutenance)

### UE 4 – Pratique réflexive

- Contrôle continu

### UE 5 – Langue

- Contrôle continu

Les étudiants titulaires d'un master recherche peuvent être dispensés de l'UE3 : Recherche.

Les semestres ne sont pas compensables entre eux.

L'UE de Langues n'est pas compensable.

## Organisation de l'année

### Calendrier du master 1 :

Réunion de pré-rentrée : Mercredi 1<sup>er</sup> septembre à 13 h 30.

Premier semestre du 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 17 décembre.

Vacances d'automne : du vendredi 29 octobre au soir au lundi 8 novembre.

Vacances de fin d'année : du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier.

Deuxième semestre du lundi 3 janvier au vendredi 27 mai.

Vacances d'hiver : du vendredi 11 février au soir au lundi 21 février.

Vacances de printemps : du vendredi 9 avril au soir au lundi 25 avril mai.

Jury académique :

Semestre 7 : jeudi 10 février (sous réserves).

Semestre 8 : jeudi 9 juin (sous réserves).

Jury de session 2 : jeudi 7 juillet (sous réserves).

### Calendrier des stages :

- Une semaine d'observation : semaine du 4 au 8 octobre 2021.
- 2 semaines et demie d'observation et de pratique accompagnée du 10 janvier au 28 janvier 2021.
- 2 semaines de pratique accompagnée du 21 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022.

### Calendrier du master 2 :

Réunion de pré-rentrée : Vendredi 27 août à 9 h.

Premier semestre du 26 août au vendredi 17 décembre.

Vacances d'automne : du vendredi 29 octobre au soir au lundi 8 novembre.

Vacances de fin d'année : du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier.

Deuxième semestre du lundi 3 janvier au vendredi 27 mai.

Vacances d'hiver : du vendredi 11 février au soir au lundi 21 février.

Vacances de printemps : du vendredi 9 avril au soir au lundi 25 avril mai.

Jury académique :

Semestre 7 : jeudi 11 février (sous réserves).

Semestre 8 : jeudi 10 juin (sous réserves).

Jury de session 2 : jeudi 8 juillet (sous réserves).

## **Calendrier du concours**

Inscription au concours : à partir du mois de septembre 2021 et avant le 15 octobre 2021.

Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu au printemps 2022 (début avril).

Les épreuves d'orales d'admission se dérouleront au mois de juin 2022.

**Site du ministère à propos du concours :**

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34007/devenir-enseignant.html>

## **Plateformes Numériques**

La formation étant portée conjointement par l'INSPE de Bretagne et par l'UBS, vous êtes tenus de fréquenter les deux espaces numériques. Par conséquent, dès votre inscription, il vous est demandé de vous posséder deux identités numériques :

- Celle de l'UBS,
  - sur le modèle : [nom.e2112345@etud.univ-ubs.fr](mailto:nom.e2112345@etud.univ-ubs.fr)
  - Elle est indispensable pour toute communication avec l'administration de la Faculté ou de l'Université.
  - Elle est obtenue au moment de votre inscription par le biais de la procédure Monesame
  - Elle vous permet l'accès à la plateforme Moodle de l'UBS où vous trouverez certains espaces de cours, des réorientations vers celle de l'INSPE
- Celle de l'INSPE :
  - Sur le modèle ([prenom.nom@inspe-bretagne.fr](mailto:prenom.nom@inspe-bretagne.fr))
  - Elle est indispensable pour obtenir votre convention de stage.
  - Elle vous donne accès à la plateforme Moodle de l'INSPE



# Descriptifs et conseils pour les différents cours de master 1

## UE1 EC1 : Apports académiques en Histoire

### Histoire 1 : La construction de l'Etat monarchique en France de 1380 à 1715 (Question nouvelle). (Eric LIMOUSIN, Philippe HRODEJ, Sylviane LLINARES)

La question de la construction de l'Etat monarchique en France est classique, mais elle n'a cessé d'être renouvelée, en particulier par les travaux du groupe d'historiens réunis par Jean-Philippe Genet sur l'Etat moderne et par leur relecture récente. Selon ce collectif d'historiens, c'est l'existence d'une fiscalité publique et, surtout, de la capacité à la fonder sur le consentement de l'ensemble de la société politique, qui constitue le critère principal pour définir et identifier cet objet. S'y ajoute, indispensable et concomitant corollaire, le contrôle de la justice et de la force militaire. Si ce questionnement est à l'origine de la nouvelle question du Capes d'histoire-géographie, c'est l'expression d'Etat monarchique qui a été retenue, plutôt que celle d'Etat moderne. La seconde, sans nier sa grande valeur heuristique, pose en effet deux difficultés : celle de la périodisation et, surtout, celle d'une approche implicitement téléologique. Les deux notions sont proches, mais peuvent entrer en tension : si l'Etat monarchique fut l'un des possibles de l'Etat moderne, il put conserver des traits progressivement considérés comme archaïques ou comme dissonants (ainsi des privilèges, dont l'Etat monarchique, à l'époque moderne, favorisa la multiplication) A l'aune d'un idéaltype parfois trop étudié sous un angle excessivement théorique. A côté de structures étatiques de plus en plus solidement établies, une place demeure pour l'informel, la négociation, les interactions.

La prise en compte des acquis les plus récents de l'historiographie suppose de repenser la chronologie de ce phénomène, « l'affirmation progressive de l'Etat monarchique » (Jean-Louis Biget). En l'occurrence, la césure entre histoire médiévale et histoire moderne n'a guère de sens et introduit une rupture artificielle dans un processus qui, s'il n'est pas linéaire et ne doit pas induire une lecture déterministe, n'en commence pas moins au Moyen Age, à une date qui demeure discutée, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle (le règne de Philippe Auguste) voire encore plus tôt (la réforme grégorienne), si l'on suit les analyses de Jean-Philippe Genet sur la « genèse de l'Etat moderne ». Parmi de nombreux choix possibles, le règne de Charles VI (1380-1422) a paru pertinent après le temps de restauration qu'a constitué celui de son père, Charles V, dans la mesure où il ne s'agit pas tant d'interroger la modernité de l'Etat que la capacité du roi à faire accepter son autorité dans un cadre étatique en construction, qui cherche à s'affranchir des lourdes contraintes de la féodalité – en cela, la guerre et notamment le long conflit opposant la France à l'Angleterre, représente un élément de maturation essentiel. S'intensifie alors un processus de crises tous azimuts au terme duquel l'Etat monarchique se trouve paradoxalement renforcé : l'affirmation de la fidélité dynastique couplée à une véritable religion royale s'accompagne, grâce à la fin de la guerre civile et à la reconquête progressive du royaume par les Valois, d'un renforcement du pouvoir royal qui passe notamment par la création d'un impôt et d'une armée permanents. Ces difficultés n'ont pas empêché le développement des institutions étatiques, soigneusement défendues, en dépit des carences royales, par des officiers du roi devenus, à tous les échelons administratifs, « partie intégrante du corps du roi ». Si la sujétion a progressé, le gouvernement du royaume laisse encore la place à la requête et au dialogue entre le roi et ses sujets. Par ailleurs, la soumission des grands féodaux n'est pas encore venue et le pouvoir du roi reste concurrencé par des principautés qui ont eu tendance à se constituer pour certaines en Etats princiers.

Près de trois siècles plus tard, la mort de Louis XIV, si elle ne constitue pas une rupture, n'en est pas moins commode pour faire le point sur le processus de construction étatique. Il ne s'agit pas de considérer ce règne comme le point d'aboutissement d'un processus qui fut irrégulier et n'eut rien d'univoque. Cependant, un point est certain : le temps des « rois absolus » (Hervé Drévilion) fut essentiel dans la construction d'une structure étatique ayant développé son « pouvoir administratif » (Joël Cornette), cette évolution amenant Louis XIV, quelques jours avant sa mort, à la fameuse et très révélatrice confession que l'on sait (« Je m'en vais, mais l'Etat demeurera toujours »).

Le choix du temps long oblige à s'interroger sur la pérennité des concepts et des réalités : l'Etat monarchique ne désigne pas la même réalité en 1380 et en 1715. Passant de l'époque de la féodalité à celle de la « monarchie de papier », via les dures contestations des princes révoltés durant le cycle des guerres de religion, les formules de l'Etat varient, en France, depuis le règne de Charles VI jusqu'à celui de Louis XIV, même si nombre d'éléments constitutifs étaient déjà présents au début de la période considérée. Les conseils de gouvernement de Louis XIV sont très différents de l'ancien conseil du Roi et les intendants ne correspondent pas aux anciens baillis et sénéchaux du domaine. S'ajoute le fait que le royaume de France s'est considérablement agrandi entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et 1715. L'empan chronologique retenu permet d'étudier des phases d'accélération, mais également des périodes de crises, ces dernières constituant, en ce domaine comme dans d'autres, l'une des modalités du changement historique.

L'historiographie récente, qu'il s'agisse des travaux de Fanny Cosandey sur la reine de France ou de Sophie Vergnes sur les frondeuses, invite aussi à analyser le rôle des femmes et du genre dans la construction de l'Etat monarchique.

Cette question doit être étudiée à différentes échelles, qu'il conviendra d'articuler. La construction de l'Etat monarchique en France n'est pas un processus endogène : les interactions avec les autres types de construction politique doivent être prises en compte. L'horizon est européen, qu'il s'agisse des relations avec l'Angleterre lors de la Guerre de Cent Ans ou avec l'empire des Habsbourg sous le règne de Louis XIV. Il est également mondial, dès lors que la France étend son emprise au-delà de l'Atlantique.

En raison du rôle des villes – qui, outre qu'elles sont considérées par les rois comme un théâtre privilégié d'expression de leur pouvoir, concentrent les fruits de la croissance économique, fournissant simultanément le principal cadre des oppositions politiques, la (les) Fronde(s) jouant en la matière un rôle crucial – dans la construction de l'Etat monarchique, ce programme n'est pas sans liens avec la nouvelle question d'histoire médiévale de l'agrégation externe d'histoire « Villes et construction étatique en Europe du Nord-Ouest du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (Empire, anciens Pays-Bas, France, Angleterre) ».

La nouvelle question d'histoire médiévale et moderne fait écho à deux thèmes du programme du cycle 4, en classe de 5<sup>e</sup>. Le thème 2 « Société, Eglise et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », comporte une étude sur « l'affirmation de l'Etat monarchique dans le Royaume des Capétiens et des Valois », ainsi qu'une analyse de « l'émergence d'une nouvelle société urbaine ». La fin de la période médiévale est ainsi présentée comme celle de la construction des « bases d'un Etat moderne ». Quant au thème 3, il contient un sous-thème intitulé « Du Prince de la Renaissance au roi absolu (François I<sup>er</sup>, Henri IV, Louis XIV) ». En classe de seconde, le premier chapitre du thème 3 porte précisément sur « l'affirmation de l'Etat dans le royaume de France ». Il vise notamment à « caractériser la monarchie française ». Parmi les axes à étudier figure celui du « développement de l'administration royale ». Un point de passage et d'ouverture est consacré à « l'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française ».

Eléments bibliographiques :

- *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, Rome, EFR, 1985.
- Boris BOVE, *Le temps de la Guerre de Cent Ans (1328-1453)*, *Histoire de France* sous la dir. de Joël Cornette, Paris, Belin, 2009.
- Hervé DREVILLON, *Les Rois absolus (1629-1715)*, *Histoire de France* sous la dir. de Joël Cornette, Paris, Belin, version compacte, 2014.
- Joël CORNETTE, *L'affirmation de l'État absolu 1492-1652*, Paris, Hachette, 2016.

## **Histoire 2 : Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. à 250 ap. J.-C. (Cyrielle LANDREA)**

La question d'histoire ancienne au programme du Capes propose d'étudier les religions dans le monde romain du début de la deuxième guerre punique à la persécution de Trajan Dèce incluse. Dans ses lignes principales, elle est partagée avec la question au programme de l'agrégation externe d'histoire, avec quelques inflexions thématiques détaillées ci-dessous. Par « religions », on entend ici des ensembles de pratiques et de croyances relatives à une transcendance et partagées par des individus. On s'intéressera à l'organisation de la vie religieuse publique, c'est-à-dire à la mise en place de temps, d'espaces et de gestes qui impliquent l'ensemble des citoyens dans la pratique rituelle. Ces derniers sont placés sous la conduite de magistrats et de prêtres qui participent d'un même pouvoir religieux partagé avec les autres institutions civiles et détenteur de l'initiative, du contrôle et de la décision en matière religieuse. On explorera les rapports des individus avec les dieux dans les diverses formes d'échanges d'hommages et de services, lors des gestes pratiqués comme dans les relations codifiées, présidées et contrôlées par les représentants du pouvoir, c'est-à-dire la puissance politique à laquelle est soumis le citoyen.

On définira également le pouvoir comme l'expression de l'autorité souveraine de Rome dans les territoires de son empire. Par « monde romain », on entend Rome, l'Italie et l'ensemble des provinces. On étudiera les rapports entre Etat et individus dans le domaine religieux à ces différentes échelles : des institutions de Rome, cité-capitale, qui proposent des modèles de pratiques, aux réponses, adaptations et hybridations des cités et des peuples conquis. Les cultes principaux des cités et peuples soumis à l'autorité de Rome entrent dans le champ de la question en ce qu'ils interrogent la nature et la pratique du pouvoir romain : comment le pouvoir et ses représentants maintiennent ou adaptent leurs demandes et leurs pratiques religieuses au contact des cultes locaux ? Comment et pourquoi accepter les dieux de l'autre ? Comment et jusqu'à quel point tolérer les pratiques monothéistes, tout en respectant la tradition et en maintenant « la paix des dieux » ?

Sans méconnaître les apports essentiels de l'anthropologie religieuse, il est attendu des candidats qu'ils contextualisent leurs réflexions sur la religion romaine et ses diverses formes, ainsi que des autres principaux cultes présents dans l'Empire, afin de se garder de parler de religion dans l'absolu, mais sans entrer dans un catalogue exhaustif de pratiques religieuses. Les religions seront étudiées sous l'angle des liens qu'elles entretiennent avec le pouvoir de Rome et ses représentants (cérémonies publiques, législation religieuse et ses évolutions, pouvoirs des gouverneurs en matière de cultes locaux...). Le choix du temps long permet d'analyser les relations entre les mutations du pouvoir (au sens de régime politique) et les transformations de la religion. La religion constitue un observatoire privilégié pour réfléchir aux métamorphoses du pouvoir au cours d'une période marquée par le passage de la République au Principat. Cette question interroge les confrontations de la cité de Rome avec d'autres expériences et pratiques religieuses (à titre d'exemple les cultes locaux importants, parmi eux les cultes grecs, isiaques, mithriaques, les monothéismes etc.). La deuxième guerre punique, avec les évolutions religieuses que le conflit implique, et la persécution de Trajan Dèce (édit déc. 249-fin probable en 251), fournissent des bornes significatives en termes d'implication du pouvoir dans les questions religieuses. On sera particulièrement attentif aux turbulences et aux crises qui laissent affleurer les implications religieuses des individus et les réactions des représentants du pouvoir, sans pour autant exiger une connaissance détaillée de tous les événements politiques des périodes de guerres civiles (Ier siècle av. J.-C., 68-69 ou 238 ap. J.-C. notamment).

On veillera à ne pas se limiter à l'emploi des sources littéraires, mais on prêtera attention aux sources archéologiques, numismatiques et iconographiques qui permettent d'analyser comment les individus se conforment à des pratiques culturelles publiques, s'en écartent ou les promeuvent. La documentation épigraphique et papyrologique est également essentielle.

Par sa thématique religieuse, ce programme doit permettre d'approfondir les connaissances et la réflexion sur des questions qui font partie de la formation attendue des candidats aux concours de l'enseignement. L'histoire des religions antiques figure en bonne place des programmes de la classe de Sixième (dans les thèmes 2 « Récits fondateurs, croyances et citoyenneté » et 3 « L'Empire romain ») où les élèves doivent procéder à une étude croisée de faits religieux, replacés dans leurs contextes culturels et géopolitiques, et distinguer les dimensions synchroniques et/ou diachroniques des faits religieux, ainsi que des programmes de la classe de Seconde, qui abordent la notion d'héritage religieux. En classe de Première, le thème 5 « analyser les relations entre États et religions » de l'enseignement de spécialité met en œuvre des concepts et des notions (sacré, légitimité et légitimation) et des interrogations (sur l'État et les minorités religieuses, sur l'existence d'un culte public) que cette question rendra familières aux candidats.

Eléments bibliographiques :

**Avant de traiter la question d'Histoire ancienne, il faut se familiariser avec la période républicaine et l'Empire (chronologie, grands événements, société romaine, termes spécifiques...). C'est pourquoi la relecture d'un manuel est nécessaire. Voici quelques exemples :** \* ouvrages vivement conseillés.

CEBEILLAC-GERVASONI M., CHAUVOT A. et MARTIN J.-P., *Histoire romaine*, Paris, 2019 (5<sup>e</sup> édition).

CHRISTOL M. et NONY D., *Rome et son Empire*, Paris, 2014 (avec la collaboration de C. BERRENDONNER et P. COSME).

DENIAUX E., *Rome, de la Cité-Etat à l'Empire*, Paris, 2014.

FAURE P., TRAN N. et VIRLOUVET C., *Rome, Cité éternelle. De César à Caracalla*, Paris, 2018.

**Pour un premier aperçu de la religion romaine, en dehors des manuels de concours :**

BEARD M., NORTH J. et PRICE S., *Religions de Rome*, Paris, 2006.

SCHEID J., *Religion et piété à Rome*, Paris, 1985.

SCHEID J., *Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, 2005.

\* SCHEID J., *Pouvoir et religion à Rome*, Paris, 2008.

\* SCHEID J., *La religion des Romains*, Paris, 2019 (4<sup>e</sup> édition).

**Des instruments de travail permettant de se familiariser avec les sources d'histoire religieuse :**

LE GLAY M., *La religion romaine. Textes choisis et présentés*, Paris, 1997 (3<sup>e</sup> édition).

REY S., *Sources religieuses romaines. Histoire et documents*, Arles, 2017.

**Un manuel à paraître spécifiquement dédié à la question de CAPES :**

\* HUSQUIN C. et LANDREA C., *Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 avant notre ère à 250 de notre ère*, Paris, 2020.

**Ensuite, il sera possible d'aborder les manuels déjà parus pour la question d'agrégation :**

BELAYCHE N. et ESTIENNE S. (dir.), *Religion et pouvoir dans le monde romain : de la Deuxième guerre punique à la fin des Sévères*, Rennes, 2020.

CADIOU F. et PITTIA S. (dir.), *Religion et pouvoir : monde romain de 218 avant notre ère à 235 de notre ère* (actes du colloque de la SOPHAU), Pallas 111, Toulouse, 2019.

WOLFF C. et alii, *Religion et pouvoir : monde romain 218 av. J.-C.-235 ap. J.-C.*, Paris, 2019.

### **Histoire 3 : Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales. (François PLOUX)**

Le programme d'histoire contemporaine invite à s'interroger sur la place centrale qu'occupe le travail artisanal et industriel durant un siècle, des années 1830 aux années 1930 comprises, dans les sociétés d'Europe occidentale, circonscrites aux espaces belge, britannique, espagnol, français, germanique et italien. Centrée sur le travail, cette question a pour ambition d'articuler histoire économique, histoire sociale, histoire politique et histoire culturelle : il s'agit donc d'étudier les pratiques, tout en s'intéressant aux représentations.

La période envisagée est profondément marquée par l'industrialisation selon des chronologies et des modalités variables pour les pays concernés. Le phénomène, déjà bien amorcé en amont par la Grande-Bretagne et la Belgique, atteint la France dans les années 1830 ; puis certaines régions des espaces germanique, italien et espagnol s'engagent dans de nouveaux modes de production. Ceux-ci s'amplifient durant le XIX<sup>e</sup> siècle, s'intensifient singulièrement dans les années 1870-1890, puis évoluent dans le premier XX<sup>e</sup> siècle, notamment pendant et après la Première Guerre mondiale. Ces chronologies prennent en considération les évolutions des systèmes techniques, les changements des structures entrepreneuriales, la concentration variable des moyens de production, l'industrialisation de la guerre, la rationalisation, les transformations de l'organisation du travail, de l'exercice de l'autorité et des pratiques de commandement. Les candidates et candidats seront attentifs à maîtriser les cadres politiques des espaces considérés, afin de comprendre le contexte des différentes évolutions techniques et sociales, ainsi que la nature des éventuelles réponses gouvernementales (législations, prise en considération éventuelle des innovations et changements de production, réactions aux mouvements sociaux...).

Les espaces considérés sont les plus tôt et les plus fortement industrialisés en Europe. Ils sont parfois situés dans des régions transnationales qui voisinent avec des territoires moins ou pas industrialisés. Cette diversité invite à réfléchir sur les différentes échelles et sur les trajectoires variables d'un même processus. Si les espaces colonisés ne sont pas compris dans le périmètre géographique de la question, la présence d'une main-d'œuvre coloniale croissante dans les métropoles, appelée notamment pour les besoins de la Première Guerre mondiale, puis pour la reconstruction d'après-guerre, et ses conséquences multiples sont à prendre en considération. Coexistant avec l'artisanat, le processus d'industrialisation entraîne de profondes mutations du tissu social, des groupes professionnels et des relations sociales. Il s'accompagne souvent de l'urbanisation, même si l'industrialisation s'effectue aussi en milieu rural et si la proto-industrie subsiste jusqu'à la fin de la période, et même au-delà. Il transforme également les espaces de travail, les tâches effectuées, les rémunérations et la situation de celles et ceux qui travaillent, ainsi que l'organisation des sociétés. Ce processus est indissociable de migrations de plus en plus massives, à la fois à l'intérieur de chacun des espaces « nationaux » considérés mais également d'un pays à l'autre. Enfin, il induit une exploitation croissante des ressources naturelles et, de ce fait, un accroissement considérable des pollutions et des atteintes multiples à l'environnement.

Les mains-d'œuvre artisanales et industrielles exercent un travail dans des branches d'activité à l'évolution contrastée, dans des espaces de travail variés (à domicile, en atelier, en fabrique, en usine, à la campagne ou en ville) et dans des types d'entreprises divers (privées, d'État, régies ou coopératives). Elles mobilisent des techniques, des savoir-faire et des traditions de métier. Constituées d'autochtones et de migrants, ces mains-d'œuvre sont encore extrêmement diverses dans leurs statuts, oscillant entre indépendance et salariat: ouvrières et ouvriers, tâcheronnes et tâcherons, artisanes et artisans, entrepreneuses et entrepreneurs (qui commandent et distribuent le travail artisanal et industriel pour certains produits), contremaîtres, contremaîtresses ou surintendantes, ingénieurs, employées et employés d'usines, directrices et directeurs d'établissements industriels. Les mortes saisons, l'absence d'emploi, devenue chômage, et l'intermittence constituent autant d'épreuves pour les mains-d'œuvre précaires, spécialement pendant les années 1840, la Grande Dépression des années 1880 et la crise des années 1930. Conditions de travail et gestes de travail accomplis avec des conséquences éventuelles sur la santé, formations et qualifications, modes de rémunération enfin, singularisent ces mains-d'œuvre qui vivent dans des familles, habitent des logements et des quartiers où elles développent des sociabilités, des pratiques culturelles et de loisirs, y compris sportifs. Elles consomment aussi. Candidates et candidats seront attentifs aux spécificités qui, dans ces différents domaines, distinguent les mondes artisanaux et industriels des autres populations laborieuses de l'agriculture et des services dans les sociétés ouest-européennes.

Le processus de mise au travail génère maux et tensions. À cet égard, la « question sociale » est au cœur de la structuration d'un mouvement ouvrier divers qui contribue puissamment à l'instauration et au perfectionnement de la législation sociale, ainsi qu'à l'amélioration de la condition ouvrière. Ces mains-d'œuvre développent, en effet, des pratiques de solidarité et des formes de résistance : elles s'engagent dans des coalitions, puis des grèves ; elles se regroupent dans des sociétés de secours mutuels, des syndicats de

toutes obédiences, des formations politiques et des coopératives. De multiples débats autour de la représentation politique des mondes du travail, depuis les premiers socialismes et la structuration d'un mouvement ouvrier, jalonnent cette histoire, même si on ne saurait exiger des candidates et candidats une connaissance approfondie des évolutions internes des organisations du mouvement ouvrier. Parallèlement, des organisations patronales se structurent : le patronage et le paternalisme, les formes variées de négociations collectives ou encore la gestion concertée des mains-d'œuvre sont autant de réponses apportées à la question ouvrière par les employeurs, les États et les élites. Le droit du travail, son institutionnalisation, les politiques du travail, qui passent notamment par l'élaboration d'une législation et le contrôle de son application comme par la mise en place d'administration, la protection sociale enfin (sous ses diverses formes : prévoyance, assistance ou assurance) constituent un socle politique et social qui se construit durant ce siècle d'industrialisation.

En outre, les sociétés ouest-européennes connaissent des circulations transnationales croissantes. À la mondialisation progressive de l'économie et à ses effets sur le travail, des réponses associatives sont apportées par les trois Internationales ouvrières, les Internationales syndicales, l'Association Internationale pour la protection légale des travailleurs; apparaissent ensuite des réponses institutionnelles par le biais de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1919 et de ses premiers chantiers durant les années 1920 et 1930, qui concernent le droit du travail et la protection sociale.

On s'interrogera enfin sur la place des ouvrières et ouvriers dans les sociétés ouest-européennes et sur leur intégration, en scrutant les représentations du travail, des travailleuses et des travailleurs, tant dans les enquêtes sociales que dans les œuvres littéraires, les œuvres d'art et les médias en plein essor (journaux, photographie et cinéma). Artistes, médias, observateurs sont aussi saisis par ces débats et y participent à leur manière en représentant le travail.

Le sujet implique de se nourrir des renouveaux historiographiques portés par les associations et le réseau européen d'histoire du travail (*European Labour History Network*, fondé en 2013). Pour la plupart des questions évoquées, les candidates et les candidats devront mobiliser et interroger les catégories de genre, de génération, de classe et de nationalité dans la perspective d'une histoire transnationale des circulations et d'une histoire connectée.

Ainsi formulée, la question d'histoire contemporaine entend contribuer à la formation des futurs enseignantes et enseignants en les invitant à réfléchir sur un thème essentiel et très actuel, irrigué par des questionnements historiographiques comparés à l'échelle européenne. Elle leur permettra d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur plusieurs séquences des programmes d'histoire du second degré: en classe de 4<sup>e</sup>, le thème 2 est consacré à « L'Europe de la révolution industrielle »; en classe de Première générale, le chapitre 2 du thème 2 porte sur « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France », envisage « Les transformations des modes de production » et « L'importance politique de la question sociale », et propose notamment comme point de passage et d'ouverture « 25 mai 1864 : le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier » ; de même, le chapitre 2 du thème 3, consacré aux « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 », invite à mettre en avant l'industrialisation, la question ouvrière, l'immigration et la place des étrangers ou encore l'évolution de la place des femmes, et propose, comme points de passage et d'ouverture, « La fusillade de Fourmies » et « Le Creusot et la famille Schneider ». En Première technologique, le thème « Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870 » (thème 2) et son sujet d'étude « Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire » invitent à appréhender la notion d'industrialisation, le rôle économique et politique d'Eugène Schneider, les transformations des formes et lieux de travail et leurs conséquences sociales et politiques pour les ouvriers comme pour leurs familles. Cette nouvelle question d'histoire contemporaine porte sur le monde des travailleurs de l'industrie et sur l'organisation du travail au cours des deux révolutions industrielles. Cet univers fut bouleversé par l'essor des fabriques, la mécanisation, la concentration des unités de production. Les conditions de travail des différentes catégories de salariés furent radicalement transformées. La question porte bien entendu sur l'organisation du travail (modalités de l'embauche, conditions de travail au sein des unités de production, rapports d'autorité, etc.). Mais c'est aussi la vie quotidienne des travailleurs qui sera étudiée (conditions de logement, budgets ouvriers, consommation, santé, sociabilités...). On sera amené à évoquer l'évolution des formes de résistances, et l'élaboration des premières législations sociales.

#### **Éléments bibliographiques :**

Alain DEWERPE, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Colin, 1998.

Claude FOLHEN, François BEDARIDA, *Histoire générale du travail, t. 3, L'ère des révolutions, 1790-1914*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1960.

Gérard NOIRIEL, *Les ouvriers dans la société française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, Point Histoire, 2002.

## **UE1 EC2 : Apports académiques en Géographie**

### **Géographie 1 : Populations, peuplement et territoires en France (question nouvelle) (Damien Surget)**

Depuis l'intégration, en 2009, d'une thématique-cible pour appréhender de manière approfondie l'étude de la France et de ses régions dans les programmes de géographie des concours du CAPES et de l'agrégation, les questions liées aux populations, au peuplement et aux territoires n'ont été abordées que comme éclairage complémentaire de problématiques spécifiques. Ces entrées n'ont elles-mêmes pas été abordées en propre depuis 1995-1996. Elles constituent cependant une clef de compréhension majeure des lignes de force et des mutations du territoire français appréhendé dans toute sa complexité.

#### *Mobiliser la pluralité des approches de la géographie*

Les notions de population, peuplement et territoire sont bien connues des géographes, et leur articulation constitue une entrée majeure aux analyses de la discipline : « Les variations du peuplement dans l'espace et dans le temps, qu'il soit dense ou lâche, pérenne ou saisonnier, groupé ou dispersé, ancien ou récent, sont l'un des premiers indicateurs de la valeur géographique des régions et des territoires et ont été très tôt insérées dans le questionnement de la géographie » (D. PUMAIN, *Hypergéographie*).

Une approche liminaire peut les envisager de façon simple : la population désigne un nombre d'individus d2nombrable et mesurable quand le peuplement désigne les formes prises par la répartition de la population dans un espace donné. Cette configuration est également le résultat d'un processus, l'action d'occuper un territoire en le peuplant et en l'habitant. Au sens large, le territoire peut être défini comme une portion d'espace approprié par des acteurs, qu'il s'agisse d'un découpage administratif, de l'espace étatique mais aussi de tout espace socialisé, approprié par ses habitants.

L'intitulé du programme « Populations, peuplement et territoires en France » invite toutefois les candidats à élargir cette première approche : le pluriel implique de valoriser une étude de la population française dans toute sa diversité (démographique, sociale, culturelle, etc.), et la notion de peuplement est à valoriser dans sa dimension processuelle pour appréhender toutes les mutations qui la sous-tendent (mobilités, trajectoires de peuplement, politiques de peuplement, etc.) ainsi que leurs traductions spatiales (concentrations, polarisations, déprise, etc.). Il s'agira ainsi de rendre compte de la grande pluralité de facteurs expliquant l'inégale distribution des populations et la diversité des trames de peuplement. Mobilisée au pluriel, la notion de territoire invite à interroger non seulement les différents degrés et les formes d'appropriation de l'espace par les populations (en termes de pratiques et de repr2sentations), mais aussi les différenciations territoriales et l'articulation des échelles de peuplement (du territoire français celui du quartier ou du domicile, en passant par les régions, les bassins de vie ou encore les espaces vécus). Des réflexions sur les « vides » et les « pleins » relatifs des territoires à toutes les échelles nécessiteront d'être conduites par les candidats ; de ce point de vue, les contrastes entre les outre-mer et la métropole devront particulièrement être étudiés.

L'enjeu n'est donc pas de limiter le programme à une analyse démographique (géographie de la population française ou démo-géographie), mais bien de mobiliser la pluralité des approches de la discipline géographique pour analyser populations, peuplement et territoires, à l'aune de composantes démographiques, sociales, culturelles, économiques, environnementales ou encore politiques.

#### *Un thème renouvelé et d'actualité*

Sur le plan épistémologique, les phases d'émergence et d'« épanouissement de la géographie de la population » en France (Noin, 1984) s'associaient surtout à l'analyse et à l'explication de la répartition des populations sur les territoires. Dans les années 1960, les travaux de Pierre George ont ensuite élargi les analyses en articulant l'étude des populations à celle des systèmes productifs.

A partir des années 1970-80, les travaux de recherche sur les populations et le peuplement se sont multipliés en lien avec un profond renouvellement des méthodes. Les dynamiques de peuplement, et notamment les mobilités, occupent dès lors une place croissante dans les analyses de la population par les géographes, en lien avec de nouveaux outils et de nouvelles approches : analyse spatiale, mesure statistique et cartographie de l'évolution des lieux de peuplement ou des mobilités, cartogramme ou anamorphose, cartes par isochrones, analyse des pratiques et des représentations des habitants, mobilisation de cartes mentales, enquêtes sociales, etc.

Depuis les années 1990, de nouveaux champs se sont encore affirmés dans l'étude des populations et des dynamiques de peuplement en géographie (Marois, 2010), en lien avec des enjeux sociétaux renouvelés (la question des femmes, du genre, du vieillissement, des migrations...), des enjeux environnementaux (les risques « naturels », technologiques ou sanitaires, les pressions sur les ressources, la

valorisation des aménités environnementales dans les choix résidentiels...), des enjeux politiques également dans l'appréhension et la gestion des inégalités entre les populations (individus ou groupes sociaux). Ces questions sont désormais largement appréhendées en termes de vulnérabilité, de justice spatiale ou encore de diversité des modes d'habiter.

L'habiter implique un rapport aux lieux et aux territoires envisagé parfois sur un mode ontologique, les constructions territoriales par les pratiques et représentations des habitants contribuant à façonner des identités individuelles et collectives : « [La] construction territoriale [...] re-configue à tout instant le monde de l'habitant et transforme peu ou prou ses territorialités, c'est-à-dire ses manières d'être, de faire, de penser, d'interpréter ce monde » (Hoyaux, 2002). Ainsi, l'analyse territoriale ne doit pas être limitée à une approche fixiste et administrative, mais tenir compte de la complexité des territorialités des populations, et des dynamiques à l'œuvre, entre déterritorialisations (avec par exemple le poids des mobilités ou la diffusion du numérique et des réseaux de tous types) et reterritorialisations (avec par exemple la création, par des promoteurs et acteurs privés, de quartiers résidentiels fermés ou, dans le cadre de l'action publique, l'identification de quartiers prioritaires impulsée par la politique de la ville).

Dans le contexte social, économique, politique et sanitaire de ces dernières années, l'analyse des populations, du peuplement et des territoires en France prend un sens tout particulier, invitant les candidats à se pencher sur de multiples objets, et à s'appuyer sur des approches nuancées et différenciées. L'attractivité des métropoles reste importante mais se voit questionnée ; les espaces de faibles densités oscillent entre la déprise rurale et une attractivité retrouvée ; la dévitalisation des centres des villes petites ou moyennes interpelle les pouvoirs publics ; la pauvreté, comme la gentrification, urbaines ou rurales, deviennent plus visibles ; etc.

Les crises récentes ont souligné à quel point les lieux de vie des populations étaient révélateurs de profondes inégalités quant à l'accès aux services ou aux contraintes de mobilités, quant à la qualité de vie également. Les crises économiques et sanitaires redistribuent en partie ce peuplement, modifiant les hiérarchies entre résidences principales et secondaires, interrogeant les formes d'« habiter polytopique » (Stock, 2006). Les débats et polémiques issues des mondes médiatiques, politiques ou scientifiques ont fait émerger la nécessité de se détacher d'une vision binaire du territoire français et à se départir de toute forme de déterminisme géographique quant aux lieux de vie des populations, tout en reconnaissant également que les logiques d'implantation de ces populations puissent être choisies, mais aussi largement contraintes, comme le démontrent de nombreuses études sur le périurbain.

#### *Les grands enjeux de la question de programme*

C'est dans ce champ complexifié que doit se situer l'analyse des populations, peuplement et territoires en France, en mobilisant de multiples angles d'approche, en particulier et de façon non exhaustive :

- Etudier la diversité des populations en France, de leurs pratiques et de leurs représentations territoriales au regard des grands enjeux démographiques et sociétaux des dernières années : place des jeunes, des femmes, enjeux du vieillissement, du genre, des migrations, des inégalités, etc. ;
- Analyser les contrastes de peuplement dans la répartition des populations sur le territoire français en termes de densité, de concentration, de diffusion ou de hiérarchie des lieux de peuplement ;
- Rendre compte de la diversité des systèmes de peuplement sur le territoire, à différentes échelles - du territoire national (l'outre-mer constituant un éclairage très pertinent sur ce point) à l'échelle du quartier et même du domicile ;
- Interroger les lieux et territoires de vie des populations, les évolutions des pratiques et des représentations ainsi que leurs impacts sur les processus de peuplement et les territoires ;
- Appréhender les trajectoires complexes des habitants (individus et groupes sociaux), leurs mobilités (trajectoires résidentielles, migrations, mobilités quotidiennes...), leurs modes d'habiter ;
- Comprendre le rôle de l'aménagement des territoires au regard des politiques de peuplement (logement, rénovation urbaine, construction des écoquartiers, proximité des aménités environnementales, etc.) ou des enjeux d'égalité territoriale (quartiers prioritaires de la politique de la ville, enjeu du maintien des services publics et de proximité, etc.) ;
- Questionner également les enjeux politiques et géopolitiques du sujet, en termes de citoyenneté (géographie électorale, investissement associatif, mobilisations collectives...), de défense d'un cadre de vie (conflits environnementaux et d'usages), de sécurisation des lieux de vie des populations, voire de contrôle territorial (fermeture résidentielle, contrôle des flux frontaliers ou autres). Ces enjeux viennent rappeler l'apport de la géographie à la formation du citoyen et à la prise de conscience de ses possibilités d'action, préoccupations qui sont celles des programmes du secondaire.

#### *Une articulation forte avec les programmes du secondaire*

L'étude de la population et des dynamiques de peuplement en France est en effet présente dans ces programmes, au collège comme au lycée.

Au collège, ce thème est présent à deux niveaux. La notion « d'habiter » constitue le fil conducteur du programme de sixième (cycle 3), décliné dans des contextes territoriaux divers. L'entrée territoriale, par les pratiques et les représentations des habitants, est centrale, et se prête à des approches de prospective territoriale.

En troisième, l'étude des dynamiques territoriales de la France contemporaine accorde une place importante aux mutations à l'œuvre dans le peuplement de l'espace français, notamment les espaces urbains et les espaces de faibles densités, ainsi qu'aux questions d'aménagement, considérées comme une tentative de compenser les inégalités entre territoires, en termes de peuplement, d'équipement ou encore d'attractivité.

L'étude de la France est systématiquement présente à chaque niveau du lycée, en miroir des thématiques étudiées chaque année dans un cadre territorial plus large.

En seconde, le thème « La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques », aborde les enjeux des dynamiques démographiques contrastées et notamment le vieillissement. Le thème « La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement » englobe l'étude des trajectoires résidentielles tout comme celle des mobilités quotidiennes ou saisonnières pour analyser les dynamiques de peuplement du territoire français.

En première, l'étude de la métropolisation et de ses effets en France ou celle de la multifonctionnalité des espaces ruraux français permettent également d'appréhender la diversité des populations, des formes et des dynamiques de peuplement sur le territoire.

Enfin, en terminale, les thématiques relatives aux populations et au peuplement transparaissent à travers l'analyse multiscalaire de l'attractivité des territoires français et de la mobilité des populations. La question des territoires transfrontaliers permet d'interroger un type de territoire structuré par les mobilités. Le thème conclusif consacre la région du lycée comme cadre d'analyse des territoires de proximité.

#### *Jalons bibliographiques :*

Même si elle est thématisée, la question porte d'abord et avant tout sur la France. Il est donc pertinent de commencer par la lecture des pages de manuels de l'enseignement secondaire (niveau lycée) afin de faire le point sur l'espace français et sur ses dynamiques contemporaines. De nombreux manuels sont disponibles à la Bibliothèque Universitaire. On attend par ailleurs des candidats une bonne maîtrise des grands repères spatiaux de la France (principales agglomérations, régions administratives, cours d'eau, massifs montagneux, etc.) ainsi qu'une connaissance de l'organisation politico-administrative du territoire (collectivités territoriales, intercommunalité ...).

Quelques autres références récentes et faciles d'accès sur la France :

CARROUE Laurent, BERNARD Nicolas, BEUCHER Stéphanie et al., 2017, *La France des 13 Régions*, coll. U, Armand Colin. (Au-delà de la réforme régionale en cours, onze géographes analysent les évolutions démographiques, sociales, économiques et géopolitiques les plus récentes des Régions métropolitaines et des DROM).

LIBOUREL Eloïse, 2017, *Géographie de la France*, Armand Colin, Paris, 256 p. (Une approche thématique synthétique du territoire français et de ses dynamiques).

SMITS Florence, 2011, *Géographie de la France*, Paris, Hatier. (Une approche générale et thématique très accessible).

## **Géographie 2 : L'Amérique latine (question nouvelle) (Franck DAVID)**

L'Amérique latine désigne à la fois une entité géographique culturelle et un espace géopolitique. Cette dénomination, qui date du XIX<sup>e</sup> siècle, regroupe des espaces traversés par des problématiques communes qui ne doivent pour autant pas conduire à minimiser les diversités de quelques vingt Etats appartenant à l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. De nombreux débats existent non seulement sur la réalité de l'unité de cet ensemble, mais aussi sur la dénomination « Amérique latine » elle-même qui a occulté l'héritage amérindien. Dans le cadre de cette question de programme, la délimitation retenue considère l'ensemble des territoires continentaux s'étendant du Rio Grande à la Terre de Feu, en excluant les Caraïbes. En effet, cette aire géographique déjà très vaste nécessite des candidats une appropriation considérable justifiant l'exclusion des problématiques insulaires spécifiques. Les profondes mutations à la fois (géo)politiques et sociales et le renouvellement des problématiques qu'elles soient économiques ou environnementales, saisies par les géographes spécialistes de ces territoires, permettent de proposer une approche scientifique ambitieuse et des opportunités pertinentes de transposition dans les programmes de géographie du secondaire.

Les langues parlées par la majeure partie des 620 millions d'habitants de cet ensemble régional immense, les religions dominantes, le droit ou encore la culture, confèrent, depuis l'Europe, une impression de familiarité dans les manières de penser et les modes d'habiter de l'Amérique latine, qui a pu être désignée



comme un « Extrême Occident » (A. Rouquier). Cette apparente « proximité », trompeuse, demande à être abordée de façon critique. Les apports démographiques et culturels des peuples non-Européens (Peuples premiers, Afro-descendants, migrants asiatiques) ne sauraient être sous-estimés, jusque dans les formes contemporaines de métissages et de syncrétismes religieux : la « latinité » de cette Amérique est profondément hybride (E. Cunin et O. Hoffmann).

Les géographes français ont profondément renouvelé l'approche de l'Amérique latine depuis 15 ans, en développant des analyses toujours plus décloisonnées et interdisciplinaires. Depuis le tome de la *Géographie Universelle* en 1991 sous la direction de C. Bataillon, J.-P. Deler et H. Théry, de nombreux travaux sont venus enrichir les thèmes et objets abordés (V. Baby-Collin, G. Cortes, M. Droulers, V. Gouëset, S. Hardy, F.-M. Le Tourneau, L. Medina, E. Mesclier, A. Musset, J. Monnet, S. Velut, etc.), sans oublier les apports complémentaires et convergents des chercheurs des disciplines voisines (O. Compagnon, O. Dabène, etc.).

Les approches régionales ne sont plus calquées sur les ensembles naturels, comme l'Amérique andine (structurée au long des 7 100 kilomètres de la Cordillère), le bassin amazonien (6,5 millions de km<sup>2</sup>) et les boucliers brésiliens et guyanais. On privilégiera des grilles de lecture géopolitique situant l'Amérique latine dans son rapport à l'Amérique du Nord (notamment Etats-Unis) et au Monde. Il conviendra de mettre l'accent sur les puissances régionales (Mexique, Brésil, Argentine notamment) et sur les dynamiques d'intégration et d'émergence.

#### *L'Amérique latine entre unité et diversité*

L'unité de cette aire culturelle repose essentiellement sur son histoire et son peuplement. La colonisation par les Espagnols et les Portugais depuis les littoraux, surimposée au peuplement amérindien, a organisé les territoires durant plus de trois siècles. Elle a laissé des facteurs d'unité, notamment les langues latines dominantes et les religions chrétiennes (principalement catholique), unité maintenue au cours de l'histoire postcoloniale. Tous les pays d'Amérique latine ont connu une décolonisation précoce dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle (1810-1830), à l'exception du Honduras britannique (actuel Belize) et des Guyanes. Mais ce fut, Brésil mis à part, au prix d'une grande fragmentation : le *Libertador*, Simon Bolivar, a vu se déliter ses rêves de fonder une République fédérale à l'échelle de l'Amérique du Sud (B. Bret et al., 2009).

Sans entrer dans les détails de l'histoire politique chaotique de l'Amérique latine indépendante, les candidats devront en posséder quelques grands repères, notamment la difficile gestion des Républiques, renversées de multiples fois par des dictatures militaires, et la fragilité des démocraties qui restent un point commun, sur fond actuel de néopopulisme. Il en va de même concernant l'histoire de la relation aux Etats-Unis afin d'interroger l'inégale émancipation vis-à-vis de son influence, différenciée selon un gradient largement nord-sud.

Malgré une transition démocratique quasi-généralisée depuis les années 1980 et une pacification d'ensemble, l'Amérique latine reste marquée par des tensions politiques interétatiques et des crises internes politico-économiques brutales. Plusieurs Etats voisins maintiennent des différends qui enveniment le contexte régional. Ces différends sont accentués par les crises politiques qui accompagnent des récessions économiques récurrentes dans les années 2010.

Dans ce contexte, la diversité des situations nationales est très marquée, avec des différences abyssales entre le géant brésilien et les petits Etats de l'Amérique centrale ; entre les pays émergents et les pays les plus pauvres comme la Bolivie et le Venezuela ou encore l'Uruguay ou le Paraguay, « Etats tampons » entre les deux géants sud-américains. La diversité est aujourd'hui accentuée par des dynamiques culturelles à l'œuvre en Amérique latine, comme le métissage, ou l'affirmation des identités - telles que les identités indiennes des peuples autochtones. Les mutations religieuses, avec le recul du catholicisme et la montée en puissance des évangélistes (notamment le courant néo-pentecôtiste), sont révélatrices de l'influence des Etats-Unis. La divergence des trajectoires nationales peut ainsi aider à repenser la dialectique de l'unité et de la diversité de l'Amérique latine.

#### *Paradoxes et recompositions sous l'effet de l'insertion dans la mondialisation*

Le jury n'attend pas des candidats une connaissance précise de tous les territoires ou une suite de monographies nationales, mais la maîtrise des grandes problématiques et de leurs traductions spatiales. Les candidats aborderont les paradoxes de cette Amérique latine, révélés par les disparités et inégalités propres à cet ensemble, marqué par divers processus, dont l'insertion dans la mondialisation.

En l'absence de réformes agraires majeures (mis à part quelques exceptions comme au Mexique ou en Bolivie plus récemment) et en raison de la domination du latifundisme, l'Amérique latine est marquée par les conflits fonciers. Le potentiel agricole est immense, mais la sécurité alimentaire n'est pas encore garantie à tous les habitants. Les mutations des agricultures constituent une entrée majeure, notamment à travers le

caractère dual entre petite paysannerie et complexe agro-industriel (M. Guibert, 2016), mais aussi l'ouverture des fronts agricoles qui transforment l'espace et aiguïsent les conflits sociaux et environnementaux.

Les multiples processus liés à la métropolisation en cours dans l'ensemble de l'Amérique latine depuis des décennies constituent une autre problématique fondamentale. Ces processus sont en lien avec une urbanisation précoce par rapport aux autres pays des Suds (travaux de M. Santos). Les villes latino-américaines sont également souvent présentées comme des « laboratoires urbains », objets de politiques innovantes. Les indicateurs sociaux révèlent d'immenses inégalités internes à l'échelle de l'Amérique latine, des Etats qui la composent, de leurs régions et des quartiers de leurs villes, qui amènent à qualifier souvent l'Amérique latine de continent des extrêmes. L'émergence des classes moyennes a contribué à une diversification des espaces urbains, dans un contexte d'accentuation des écarts de niveau de vie entre quartiers aisés et « irréguliers ».

L'insertion complète de l'Amérique latine dans la mondialisation des échanges compte parmi les enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle, par exemple à travers le développement et le contrôle de la maritimisation. On s'attachera aux points et espaces de connexions au monde, aux frontières, ainsi qu'aux logiques de métropolisation et de littoralisation. Le rôle majeur du canal de Panama élargi, mais également celui de ports modernisés pour pouvoir accueillir des navires post-panamax, en façades Atlantique (Brésil, Argentine) ou Pacifique, a fortiori quand ils sont articulés à des zones franches (comme Iquique au Chili), traduisent bien ces dynamiques d'insertion dans la mondialisation. Une approche par les réseaux prend de plus en plus de sens pour analyser l'incomplète intégration des espaces latino-américains et les mutations en cours comme les dynamiques de création de corridors transcontinentaux. Ces derniers sont projetés du nord au sud de l'Amérique latine dans les cadres du Projet MésoAmérique ou de l'*Initiative d'Intégration de l'Infrastructure de la région sud-américaine* (IIRSA) et demeurent très controversés en tant qu'expression d'un capitalisme néolibéral extractif-exportateur. Les liens avec l'Asie, notamment avec la Chine, dessinent des espaces de coopération autour du Pacifique et redirigent les échanges. De même, l'évolution des rapports de l'Amérique latine avec l'Union européenne peut être interrogée (diversification des partenariats notamment commerciaux, proximité culturelle, flux migratoires...).

Les migrations internationales en Amérique latine ont connu de fortes recompositions. Elles sont l'expression des dynamiques de la mondialisation, des crises politiques et économiques, de l'aggravation des violences (L Faret, 2020), ou encore de la fermeture des frontières états-uniennes. Certains pays deviennent des espaces d'accueil pour des migrations intra-régionales, comme le Brésil (avec les pays limitrophes), le Chili (avec l'immigration haïtienne) ou le Costa Rica (avec l'immigration nicaraguayenne), tandis que des pays traditionnellement d'émigration deviennent des pays de transit ou d'installation, comme le Mexique (retour des Mexicains des Etats-Unis ou arrivée de migrants centraméricains parfois pris dans des logiques de sédentarisation progressive). D'autres recompositions s'opèrent, par exemple liées à la crise au Venezuela, devenu pays d'exode massif.

Si la mondialisation offre à l'Amérique latine des possibilités d'accès à de plus grands marchés, à des capitaux et des technologies provenant du monde entier, elle accentue l'hétérogénéité des trajectoires économiques internes. Face aux risques d'accélération des inégalités et des dynamiques de fragmentation, un enjeu majeur est de concilier modernisation et identités, fonctionnement de systèmes productifs et climat d'équité sociale et de durabilité environnementale.

#### *Une Amérique latine en cours d'intégration, au défi des transitions*

Les pays d'Amérique latine ont tenté à plusieurs reprises de faire front pour s'affirmer sur la scène internationale en termes économiques et politiques. Des intégrations sous-continetales et macro-régionales ont cherché à renforcer une diplomatie commune et à élargir les échanges commerciaux, en estompant les frontières. Cette « vague intégrationniste » (T. Porras Ponceleon, 2018) semble s'être inscrite durablement dans le paysage politique du continent (F. Taglioni et J.-M. Théodat, 2007 ; Ch. Girault, 2009), malgré les nombreux questionnements actuels que suscitent des intégrations qui semblent paralysées par des blocages multiples. Nombre d'associations ont vu le jour depuis la fin des années 1950 : ALALC, ALADI, MCCA, SICA, Pacte andin/CAN. Toutefois celles-ci restent en retrait face aux deux géantes que sont, d'une part, l'ALENA (fondée en 1994) et, d'autre part, le MERCOSUR/SUL (fondé en 1991). Dans cet ensemble d'Etats latino-américains, le rôle géopolitique principal revient au Brésil qui s'impose par son poids démographique, économique et politique, alors que l'Argentine continue à décliner.

Le foisonnement de ces associations est le miroir de l'immensité du sous-continent, des intérêts à la fois communs et divergents pour exister à son échelle, comme l'UNASUR en réaction aux initiatives états-uniennes, et pour prendre une place de choix dans les échanges commerciaux, cette fois l'échelle mondiale. Elles se traduisent sur le plan spatial par la maîtrise et l'intégration progressive des territoires nationaux ainsi que l'intégration des périphéries (politiques des « frontières vivantes ») et l'émergence de zones

transfrontalières, espaces d'échanges licites et illicites particulièrement dynamiques (Triple frontière par exemple). Toutefois, les politiques de sécurisation et de contrôle aux frontières liées à la montée en force des nationalismes viennent ces dernières années limiter les logiques d'intégration.

Depuis plus de trente ans, l'Amérique latine connaît de profonds changements globaux. La notion de transition, qu'elle soit urbaine, démographique ou environnementale est au cœur des enjeux des territoires et des sociétés latino-américaines. Ces dernières sont actuellement confrontées à des défis majeurs, telles que les dérives violentes, la corruption et les différents trafics illicites. Au début de la décennie 2020, l'ensemble latino-américain fait face à de nombreux défis concernant le climat, l'environnement et la santé, comme l'illustre la crise sanitaire de la Covid 19 au Brésil ou au Mexique. Il s'agit de s'interroger sur les limites économiques, sociales ou environnementales des choix de développement de l'Amérique latine et de mettre en perspective les modèles de développement et les dynamiques territoriales qui en résultent. Du modèle développementiste promu dans l'après-guerre, aux voies socialistes et aux politiques néolibérales actuelles, il sera nécessaire d'interroger la « valse des paradigmes » (J. Santiso, 2005) qui ont orienté les choix en matière de développement du sous-continent avec des voies qui lui sont propres et malgré des processus non linéaires. L'Amérique latine occupe ainsi une place à part dans les Suds qu'il conviendra d'interroger. L'importance des mobilisations et des conflits socio-environnementaux liés à la progression des activités extractives, mais aussi le déploiement des réseaux criminels transnationaux et le climat de violence politique et sociale plus général traduisent bien un développement fragile et inéquitable.

L'Amazonie constitue un exemple de ces défis, notamment relatifs à l'environnement planétaire, et fait figure de laboratoire des transitions. Cet immense ensemble géographique appartient à neuf Etats, même si le Brésil en occupe la plus grande partie (62 % de sa superficie). L'Amazonie concentre différents enjeux (environnementaux, économiques, politiques et géopolitiques) et témoigne d'actions contradictoires d'acteurs multiples. Elle est certes une forêt menacée par un déboisement massif mais aussi un espace économique d'avenir permettant d'envisager de tirer des « leçons d'Amazonie » pour des « politiques territoriales durables » (X. Arnauld de Sartre et V. Berdoulay, 2011).

*L'Amérique latine, une présence constante dans les thématiques des programmes scolaires du collège et du lycée*

Si l'Amérique latine n'est pas abordée comme un espace régional en tant que tel dans les programmes, elle se déploie à travers l'ensemble des thématiques géographiques et des notions qui sous-tendent les programmes d'enseignement (habiter, transition, espace de mutations, développement, inégalités...). Les candidats sont invités à repérer et à analyser les programmes sous l'angle des articulations entre l'espace régional de l'Amérique latine et les notions et problématiques qu'ils portent, notamment à travers les choix pertinents d'études de cas ou d'exemples menés à différentes échelles.

Au collège, l'Amérique latine et ses territoires constituent des études de cas et exemples pour traiter de nombreux thèmes, à commencer en 6<sup>e</sup> (« Habiter un espace de faible densité », « Habiter un littoral »), en 5<sup>e</sup> (questions de l'inégal développement, des ressources et de l'environnement avec la déforestation en Amazonie), ou encore en 4<sup>e</sup> avec l'urbanisation, les mobilités et la mondialisation.

Au lycée, l'Amérique latine peut être convoquée à travers les notions de transition, recomposition et mondialisation, qui structurent l'ensemble des programmes du tronc commun. En classe de seconde, des possibilités multiples d'étude sont offertes par un programme intitulé « Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition ». Qu'il s'agisse des thèmes 1 « Sociétés et environnements : des équilibres fragiles », 2 « Territoires, populations et développement : quels défis ? », ou 3 « Des mobilités généralisées », tous offrent de larges choix pour convoquer des espaces et des territoires d'Amérique latine. L'Amérique latine ou le Brésil se prêtent particulièrement à l'étude des processus de métropolisation et de littoralisation du thème 1 de la classe de première comme du thème 2 du programme de la terminale « Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation ».

Enfin, dans le cadre de la spécialité HGGSP, on pourra s'appuyer sur des exemples pris en Amérique latine pour aborder, en classe de première, le thème 3 « Les frontières » et en classe terminale, le thème 5 « L'environnement entre exploitation et protection comme enjeu planétaire ».

### **Jalons bibliographiques**

Sur la question toujours un peu exotique de géographie régionale, il convient d'amorcer la préparation par une imprégnation progressive à travers différents canaux en partant d'approches générales pour dessiner peu à peu des thématiques particulières.

La lettre de cadrage est non seulement un préalable mais un garde-fou auquel il faut régulièrement se référer. Sa lecture attentive fera émerger des concepts, des auteurs à connaître (composer des notices

biographiques sur leur parcours et leurs travaux), les différents sujets vers lesquels diriger les premiers approfondissements (la ville, les migrations, les inégalités socio-spatiales, les fronts pionniers etc.).

Opérez une veille autour de la question en collectant tous azimuts des informations sur cet espace latino-américain. A chaque fois vous veillerez à poser peu à peu les repères spatiaux pour en acquérir progressivement la maîtrise. Actualité, informations, roman et BD, cinéma, expositions, musiques ; tout est prétexte à l'immersion progressive dans cet univers culturel, ses espaces, ses problématiques. Laissez-vous guider par votre sensibilité. Commencez ainsi à vous constituer un corpus de fiches autour d'exemples référençant précisément lieux, espaces, acteurs, enjeux, et les auteurs à connaître... <https://www.festivalphoto-lagacilly.com/> avec deux artistes exposant leur travail sur le Pérou et l'Equateur

L'Amérique latine au programme du concours en 2005-2006 avait généré de nombreuses publications qui peuvent servir en attendant les nouvelles prochaines. Utiles pour contextualiser mais datés dans les contenus et les approches (notamment par rapport à la lettre de cadrage).

ALBRECHT D. et GAMBLIN A. pour CNED SEDES, HARDY L. et MEDINA-NICOLAS L. aux Editions du Temps, VOLVEY A. chez Atlante, DUREAU aux PUR.

En attendant la bibliographie détaillée proposée par Géoconfluences, vous pouvez consulter :

DABENE Olivier et LOUAULT Frédéric, 2019, *Atlas de l'Amérique latine*, Autrement, 96 p.

Revue *Carto*, n° 13, 2012, dossier sur l'Amérique latine et certainement plusieurs contributions dont il serait pertinent de dresser l'inventaire.

### **Géographie 3 : Frontières (Franck David et Damien Surget)**

Les frontières sont un objet central de la géographie : discontinuités spatiales dont la forme actuelle est fortement liée à l'histoire de la carte et de ses usages politiques, les frontières intéressent les géographes, mais aussi les futurs enseignants qui seront amenés à enseigner cette thématique en faisant preuve d'esprit critique. Les frontières sont un type de limites séparant des États souverains incluant les frontières maritimes et aériennes, mais excluant les limites administratives de niveaux inférieurs. La question des limites et des discontinuités spatiales fait l'objet d'une attention particulière des géographes francophones depuis un certain temps. On peut d'ailleurs noter que la question des discontinuités spatiales a été au programme de l'agrégation de géographie en 2003 et 2004. Dans les nouveaux programmes de lycée, et notamment ceux de la spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, ce thème est en outre très présent. Ce faisant, les programmes scolaires reflètent le retour des frontières sur le devant de la scène médiatique mais aussi et surtout scientifique depuis une trentaine d'années.

#### **Un renouveau scientifique et épistémologique de l'approche des frontières**

Avec la chute du mur de Berlin en 1989, un mouvement général propre à ce contexte géopolitique évoquait la « fin des frontières » (Philippe Moreau-Desfarges), et envisageait un monde de libre circulation, marqué par le sans-frontiérisme. Pourtant, la multiplication des travaux de géographes sur les frontières ces dernières décennies témoigne non seulement du « retour des frontières » (Michel Foucher), mais aussi du renouvellement et de la diversité des approches que suscite cette question en géographie, telles celles proposées par l'organisation de l'espace (Roger Brunet), les discontinuités spatiales (Jean-Christophe Gay), l'analyse spatiale (Claude Grasland), ou encore plus largement par la géopolitique, la géographie sociale, la géographie culturelle, etc. Cette pluralité d'approches et de réalités que recouvre aujourd'hui la notion de frontière justifie d'ailleurs de l'envisager au pluriel. La géopolitique, qui se concentre en grande partie sur l'étude des antagonismes entre acteurs à propos des territoires et de leurs représentations, n'est ainsi pas la seule à proposer des réflexions sur les frontières. La géographie économique est, par exemple, mobilisée pour l'étude des territoires transfrontaliers et des politiques d'aménagement qui font des frontières des interfaces dynamiques. Les effets et le devenir des frontières dans la mondialisation ont, en outre, également pu être interrogés à différentes échelles, au gré des évolutions de la conjoncture économique et du contexte géopolitique. L'étude de la dimension paysagère des frontières questionne, quant à elle, l'impact collectif et individuel de la matérialisation de certaines frontières au regard d'autres moins marquées dans les paysages mais socialement vives (Anne Sgard), dans une perspective systémique où l'ouverture de certaines frontières ne se fait que parce que d'autres frontières se ferment, et inversement (Groupe Frontière). Sont aussi questionnées les formes de la séparation, nées des dispositifs de contrôle et de filtrage ainsi que leur mise en scène dans des espaces où les frontières s'immiscent, tels que les aéroports et les ambassades (Philippe Rekacewicz), ainsi que les discours et représentations (médiatiques, littéraires, artistiques, etc.) que suscitent les frontières chez une pluralité d'acteurs (États, mais aussi organisations supranationales, organisations non gouvernementales, artistes, individus, etc.). La question des frontières est en effet fortement liée au passage

et à tous les dispositifs spatiaux qui organisent ceux-ci. On intégrera la diversité de ces dispositifs, qui rendent extrêmement complexes la gestion de ces infrastructures.

La géographie des frontières s'est donc profondément renouvelée ces dernières années en pensant les frontières sous différentes formes (lignes, aires, points ou encore réseaux), épaisseurs (du tracé linéaire au front) et acceptions (politiques, sociales, culturelles, etc.). Les frontières se comprennent aujourd'hui à toutes les échelles spatiales : mondiale, régionale, locale et notamment intra-urbaine (dans le cas par exemple de Nicosie ou de Jérusalem), et même jusqu'à l'échelle des corps de ceux qui les traversent (Anne-Laure Amilhat-Szary). Elles se déclinent également à toutes les échelles temporelles en intégrant par exemple l'influence des frontières dans les territoires du quotidien ou encore la résurgence de traces frontalières, de « frontières fantômes » (Béatrice von Hirschhausen). Les frontières sont ainsi appréhendées aujourd'hui en géographie aussi bien dans leur dimension matérielle que vécue, visible qu'invisible (Paul Guichonnet et Claude Raffestin). Dans tous les cas, les frontières méritent l'attention des géographes en tant qu'elles participent à des recompositions sociales, spatiales et territoriales, à des constructions territoriales et identitaires, ainsi qu'à des stratégies collectives et individuelles, dont certaines entendent réaffirmer des appartenances par rapport à un « Autre » qui peut être ou non mis à distance.

Cette question thématique invite ainsi à envisager toutes les fonctions des frontières et tous les critères permettant de les caractériser et de les distinguer. Les frontières sont en effet des constructions politiques, édifiées sur des bases juridiques, qui sont fortement situées dans l'espace et dans le temps : elles sont des constructions historiques évolutives qui reflètent les spatialités des organisations politiques qui les ont mises en place. Si beaucoup d'entre elles ont pris la forme de frontières-lignes, parfois qualifiées de « dyade » (Michel Foucher) lorsqu'elles concernent deux États contigus, ce n'est pas le cas de toutes. Des découpages frontaliers et conflits territoriaux ont pu - plus ponctuellement - aboutir à des non délimitations (certaines frontières maritimes en Afrique) ou à des découpages originaux (frontières zonales). Même si les frontières restent aujourd'hui marquées par une acception westphalienne, le pluriel questionne aussi les formes émergentes et multiscalaires de celles-ci. Les frontières suscitent d'ailleurs des appellations diverses en français (triple frontière, frontières mouvantes, etc.), qui peuvent être éclairées à l'aune de la différence sémantique qui est faite en anglais entre « border » et « frontier », le premier terme renvoyant à une acception plus juridique, fixe et linéaire, que la seconde. L'expression de « nouvelle frontière » trouve en particulier un regain d'intérêt dans la compétition internationale dans et pour la conquête des océans et de l'espace. A cet égard, la question des eaux territoriales et des ZEE devra être notamment travaillée par les candidats.

En tant que délimitations, les frontières induisent des asymétries spatiales, qui peuvent être des relations inégales, négociées ou conflictuelles. Elles sont donc au centre de l'organisation des espaces. Certains acteurs, dont les habitants, ont mobilisé les frontières pour produire des territorialités originales (transfrontalières, euro-régions, etc.) : la limite devient alors facteur d'interactions et de centralité. Les flux engendrés par les frontières, s'agissant d'échanges commerciaux dynamisés par l'effet-frontière ou de flux de passage ne se fixant pas nécessairement sur les frontières (mobilités et migrations), sont donc un autre critère de différenciation. Les frontières gagnent à être pensées par les processus qu'elles génèrent : elles ne sont pas figées ni dans le temps, ni dans l'espace. Au contraire, elles sont marquées par des processus constants d'ouverture et de fermeture, de déterritorialisation et de reterritorialisation, ou bien encore de fonctionnalisation et de défonctionnalisation, qui contribuent à renforcer ou à atténuer leur caractère de frontière. Si les frontières sont des constructions qui mettent de la distance dans la proximité (Christiane Arbaret-Schulz), elles questionnent aussi la gestion de cette proximité. L'inscription spatiale et territoriale des frontières est ainsi de plus en plus difficile à définir et à appréhender : si quelques frontières dans le monde deviennent de plus en plus matérialisées (Stéphane Rosière), à l'instar de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, cas bien connu mais loin d'être unique, les frontières sont généralement de plus en plus mouvantes, floues, voire poreuses ou « mobiles » (Denis Retaillé, Anne-Laure Amilhat-Szary et Frédéric Giraut). L'accumulation de données personnelles dans le cyberspace soulève des enjeux de citoyenneté autour de frontières-réseau distinctes des frontières des États, à la fois espaces de liberté et instruments de pouvoir (Kevin Limonier). Par une gestion de la proximité par la mise à distance, les frontières ne sont pas seulement des séparations : elles organisent et réorganisent des échanges et des mobilités, licites comme illicites, et produisent ainsi de nouvelles mises en réseaux. Toutes ces dimensions devront être questionnées par les candidats en vue d'appréhender les frontières comme un objet géographique dynamique et complexe.

### **Les dimensions géographique, géopolitique, politique et civique des frontières**

Depuis l'après Seconde Guerre mondiale, le monde a connu un important mouvement de « fabrique d'États » (Michel Foucher), avec des phases intenses coïncidant avec la décolonisation et la fin de la guerre froide, entraînant une multiplication des tracés frontaliers. Les remises en cause des frontières restent cependant limitées en nombre (conformément au principe juridique d'intangibilité), même si les « disputes » et conflits frontaliers demeurent, à l'image de la crise ukrainienne et de l'annexion de la Crimée par la Russie

qui rappellent l'existence de rapports de forces et de conflits de souveraineté autour des frontières. Les frontières, dans toutes leurs acceptions, restent ou redeviennent aujourd'hui un enjeu à la fois spatial, politique et civique. Dans un contexte marqué par des préoccupations sécuritaires multiples (vis-à-vis du terrorisme, des migrations ou bien encore des pandémies), la question du tracé des frontières (notamment maritimes), de leur reconnaissance ou non (frontières du Kosovo, de la Transnistrie, de la Palestine, etc.), et de leur matérialité, ainsi que celle de leur franchissement, y compris dans le cyberspace, suscitent des débats et des politiques nombreuses, qui méritent d'être analysés avec un regard de géographe et de citoyen.

Le développement de la politique de cloisonnement, abordé entre autres dans le champ de la géopolitique et de la géographie politique, met en effet en évidence le rôle des frontières dans la sélection des flux et le contrôle des populations par un filtrage toujours plus complexe (Olivier Clochard). Par là même, sont mises en évidence les idéologies spatiales à l'œuvre dans les sociétés qui y recourent, et les inégalités de mobilités qui sont ainsi créées à toutes les échelles. Or, dans le contexte actuel de durcissement de certaines frontières, par des barbelés, des murs et toutes formes de clôtures (*smart borders*), leur franchissement comporte un coût et un risque aussi bien pour les populations qui les franchissent, que pour les sociétés qui s'emmurent. Les frontières sont alors révélatrices des représentations des sociétés sur les populations extérieures et sur elles-mêmes (Wendy Brown). Les représentations des sociétés sur leurs frontières, et plus généralement sur la maîtrise de leur territoire, qui produisent des effets spatiaux contradictoires entre enfermement et ouverture, demanderont également à être interrogées.

Coupures autant que coutures comme l'exprimaient les géographes dans les années 1980, les frontières sont donc aussi bien des espaces de séparation et de confrontation, que des interfaces dynamiques faites de passages et de coopérations, qui produisent des dynamiques spatiales originales. Les frontières ont aussi une fonction de sas (Ceuta et Mellila par exemple), d'espace tampon (zone démilitarisée entre Corée du Nord et Corée du Sud) ou d'espace refuge (camps de réfugiés dans certaines parties du monde). En ce sens, les frontières doivent être appréhendées comme des vecteurs de territorialités et de dynamiques et de formes d'organisation spatiales spécifiques, qui sont le résultat de jeux d'acteurs divers. La place de ces acteurs devra susciter une attention particulière de la part des candidats afin de mieux comprendre qui produit aujourd'hui des frontières dans le monde, selon quelles modalités et dans quel but.

### **Une place renouvelée dans les programmes du secondaire**

La question des frontières est largement abordée comme objet géographique par les différents programmes du collège et des voies générale et technologique du lycée. Dans l'enseignement de spécialité, les frontières sont un thème en tant que tel (thème 3, classe de Première), mais elles sont aussi abordées dans de nombreux autres thèmes des programmes du tronc commun. Ainsi, les frontières sont interrogées en lien avec d'autres objets géographiques : les migrations, les mobilités touristiques, les espaces maritimes, la conquête de l'espace, la géographie des conflits, le cyberspace, etc. C'est dans cette double perspective que les futurs enseignants doivent appréhender cette question : elle leur offre la possibilité d'exprimer leur maîtrise du raisonnement géographique ainsi que des différents champs de questionnements au sein de la discipline.

### **Jalons bibliographiques**

Pour les frontières la bibliographie est en cours de réalisation. Le plus simple pour les étudiants et de consulter le site institutionnel Géoconfluences :

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/capes-hg>

Trois références utiles pour une première approche :

AMILHAT-SZARY Anne-Laure et HAMEZ Grégory, 2020, *Frontières*, Armand Colin, coll. Horizon.

FOUCHER Michel, 2020, *Les frontières*, coll. « La Documentation photographique » n°8133, CNRS Éd., 64 p.

ROSIERE Stéphane, 2020, *Frontières de fer. Le cloisonnement du monde*, éd. Syllepse, 192 p.

Cette question suppose aussi de mobiliser des études de cas en lien avec l'actualité : Caucase, Mer de Chine Orientale, Russie/Ukraine, Etats-Unis/Mexique, Brexit, etc. On ne peut donc que vous inviter à consulter régulièrement la presse nationale.

## UE1 EC3 Apports didactiques et épistémologiques en Histoire-Géographie-EMC

### ■ Epistémologie de l'histoire (Véronique MEHL)

Au sens étymologique du terme, l'épistémologie consiste en l'étude de la philosophie des différentes disciplines, ici l'histoire. Elle permet à l'historien de s'interroger sur la production du savoir scientifique, ses conditions de production et les résultats attendus. Le cours et les travaux dirigés s'inscriront dans la préparation des épreuves écrites et des deux épreuves orales, s'appuyant sur les programmes du secondaire, sur les trois questions au concours pour offrir une réflexion sur les grands champs historiques contemporains.

Bibliographie sélective : Semestre 7 et 8

Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies. Concepts et débats. 1 et 2*, coll. « Folio », Gallimard, 2010.

Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, *Histoire et historiens en France depuis 1945*, ADFP/Ministère des Affaires étrangères, 2003.

Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, *Les courants historiques en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, A. Colin, 2005 (1999).

Claude GAUVARD et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, PUR, 2015.

Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Les mots de l'historien*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2004.

Philippe POIRRIER, *Introduction à l'historiographie*, Belin, coll. « Atouts Histoire », 2009.

### ■ Epistémologie de la Géographie (Franck DAVID)

L'épistémologie peut être envisagée comme un regard sur les disciplines, ici la géographie, à la recherche des conditions de production la connaissance (paradigmes, orientations et méthodes). L'objectif de cet enseignement est de faire comprendre aux étudiants la diversité des courants en géographie et d'apporter des éléments sur l'histoire, les champs, les pratiques et les objets de la Géographie.

La première partie du cours (S7) aborde les grandes étapes de l'histoire de la pensée géographique et présente les apports des différentes approches, en s'appuyant sur les œuvres et les auteurs.

La seconde partie (S8) insiste sur les grands problèmes des contours épistémologiques de la discipline à travers ses problèmes, ses concepts, ses outils (le lieu, la distance, l'espace, la carte, le nombre, etc.) et ses relations avec les sciences voisines.

Lors des séances de Travaux Dirigés, on s'intéressera plus particulièrement à l'analyse des œuvres et des auteurs, ainsi qu'aux principaux dictionnaires de la discipline.

#### Jalons bibliographiques :

Beucher S., Reghezza M., *La Géographie : pourquoi ? comment ?* Hatier – Initial, 2017.

Claval P., *Histoire de la géographie*, PUF, 2004, Que sais-je ? n°65, 127 p.

Claval P., *Épistémologie de la géographie*, Armand Colin, Paris, 2005, 265 p.

Dunlop J., *Les 100 mots de la géographie*, PUF – Que sais-je ?

Pinchemel G. et P., *La Face de la Terre*, A. Colin.

Scheibling J., *Qu'est-ce que la géographie ?* Hachette, Paris, 1999, 197 p.

### ■ Didactique des programmes d'histoire du secondaire (Yvan FRONTEAU) :

Dans ce cours, « le candidat est amené à réfléchir sur les choix gouvernant [une situation d'enseignement] ». L'objectif sera donc de cerner les enjeux épistémologiques qui sous-tendent les programmes du secondaire renouvelés dans leur entièreté de la 6<sup>e</sup> à la Terminale, de connaître la « fabrique » de ces savoirs, d'être au point sur les avancées scientifiques et les références historiographiques, de percevoir les enjeux de la mise en œuvre didactique spécifique à l'histoire et géographie (démarches préconisées, documents, supports d'apprentissages, manuels), ainsi que d'avoir réfléchi aux dimensions civiques que revêtent ces programmes. Il est nécessaire de connaître les enjeux, les multiples dimensions, aspects et domaines que la réforme de la scolarité obligatoire implique.

#### Les travaux préalables prioritaires et incontournables

\* L'épreuve 1 d'admission, la Leçon, a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle est fondée sur la maîtrise des programmes du secondaire et de leurs enjeux scientifiques et didactiques.

\* L'épreuve 2 d'admission, l'Entretien, propose deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement et l'autre en lien avec la Vie Scolaire. Il vous faudra être au fait des débats et enjeux des valeurs de la République à l'École et des exigences du service public.

Il vous faut donc avoir édité l'ensemble des programmes d'histoire, de géographie, et de l'Enseignement Moral et Civique de la fin du cycle 3 à la classe de Terminale.

- Faire de même pour les fiches Eduscol qui constituent des guides pour ces programmes.  
- Toutes ces ressources sont consultables à partir du portail : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>

- Parcourir des manuels du secondaire avec un regard porté sur les documents, les notions abordées, les chronologies etc.

- **Lecture des revues et journaux, des émissions de radio ... dès maintenant**

- Objectifs :

- irriguer vos connaissances dans les deux disciplines

- acquérir des réflexes : émission de radio, consultation de revues etc.

- Les outils :

- La *Documentation photographique* : outil ESSENTIEL en géographie et histoire.

- Les numéros de *L'histoire*, *L'Espace géographique*, *Historiens et Géographes...* mais aussi des revues plus générales comme *Sciences Humaines...*

- Le site « la Durance » de l'académie de Marseille

- Encyclopédie électronique (accès gratuit) sur des notions-clés : <http://www.hypergeo.eu/>

- Site de Géo-confluences: <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/> (notions, thématiques...)

- Les émissions de radio : « les lundis de l'histoire » sur France culture en podcast ou « Le cours de l'histoire ».

Outils Bibliographiques

Les références à avoir absolument l et/ou travaillé en histoire

- Pour septembre = PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, Points-Seuil, 1997 (1<sup>ère</sup> édition).

- Pour l'année :

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P., OFFENSTADT N., *Historiographies, concepts et débats*, Gallimard, Folio-histoire, 2010.

OFFENSTADT N., DUFAUD G., MAZUREL H., *Les mots de l'historien*, Presses Universitaires du Mirail, 2010.

GRANGER C. (dir.), *A quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> s*, Autrement, 2013.

#### ■ **Didactique des programmes de géographie du secondaire (Franck David) :**

**Les références à avoir absolument lu et/ou travaillé en géographie : au choix**

SIERRA P. (dir.), *La Géographie : concepts, savoirs et enseignements*, A Colin, 2011

CLAVAL P., *Épistémologie de la géographie*, Armand Colin, Paris, 2005, 265 p

SCHEIBLING J., *Qu'est-ce que la géographie ?* Hachette, Paris, 1999, 197 p.

CIATTONI A., BEUCHER S., REGHEZZA M., *La Géographie : pourquoi ? comment ? : Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Hatier, 2005,

## **Descriptifs et conseils pour les différents cours de master 2**

### **UE1 EC1 : Apports académiques en Histoire**

#### **Histoire 1 : Ecrit, pouvoirs et société en Occident aux XIIe-XIVe siècles (Angleterre, France, Italie, Péninsule Ibérique). (Eric LIMOUSIN)**

Le programme d'histoire médiévale invite à s'interroger sur la place qu'occupe l'écrit dans ses rapports avec les pouvoirs et la société en Occident, en prenant en considération le moment où la production écrite connaît un essor considérable. La « révolution de l'écrit » s'affirme ainsi nettement en Occident à partir du début du XII<sup>e</sup> siècle pour s'épanouir aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles à travers une diversification qualitative et quantitative dans la production tant de livres manuscrits que d'actes de la pratique. La question implique donc de suivre toutes les étapes de la vie des documents écrits en prenant pour point de départ l'auteur ou l'autorité qui leur donne vie. On sera ensuite attentif aux différentes formes de transmission de la documentation écrite (brouillons, mises au net, copies...), aux langues utilisées, aux supports employés et aux lieux de sa rédaction, de sa consultation et de sa conservation, qu'ils soient ou non organisés (chancelleries et *scriptoria* notamment). Le sujet, qui entend mettre l'accent sur la forme matérielle de la production et de la réception de l'écrit, est inséparable d'une approche d'histoire culturelle et sociale qui en étudie les fonctions et les usages.



C'est pourquoi cette étude est articulée à une histoire des pouvoirs à l'échelle de l'Angleterre, de la France ainsi que des péninsules Italienne et Ibérique (royaumes chrétiens), autant d'espaces caractérisés par un même recours de plus en plus intense au gouvernement par l'écrit, un essor comparable des littératures en langue vernaculaire, souvent encouragé par les pouvoirs, un même développement de l'institution universitaire qui fournit de plus en plus les cadres administratifs du pouvoir. La dynamique des rapports entre l'écrit et les pouvoirs est au cœur du sujet puisqu'il s'agit de comprendre à la fois comment l'écrit acquiert un pouvoir qui lui confère une efficacité particulière et comment les différents pouvoirs utilisent les formes écrites pour gouverner, organiser, contrôler la vie politique, sociale, économique et intellectuelle.

Par « pouvoirs », on entend les trois grandes formes d'organisation au sein desquelles la production écrite progresse de manière remarquable durant les trois siècles considérés. Le pouvoir religieux, ou *Sacerdotium*, est incarné par la papauté qui, de la « réforme grégorienne » jusqu'à la fin du séjour des papes à Avignon, développe un rapport particulier à l'écrit, qu'il s'agisse de la production de libelles soutenant les ambitions théocratiques du pape, de la construction et de l'essor de la bibliothèque ou de la chancellerie pontificales, cette dernière inspirant aux monarchies et aux principautés d'Occident un modèle de gouvernement, de rédaction et de conservation des actes. Il faut noter que les niveaux ecclésiastiques inférieurs sont pleinement envisagés, notamment en tant que relais de l'influence pontificale. Le *Regnum*, ici représenté par les grandes monarchies anglaise, française, ibériques et italiennes (royaumes d'Italie et de Sicile), et les différents systèmes politiques dont la péninsule Italienne est le cadre, connaissent un développement administratif notable du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, fondé sur une maîtrise croissante de la communication écrite et un recours intensif à diverses pratiques de l'écrit, telles que les ordonnances et les autres formes de chartes, les enregistrements, les enquêtes, les comptabilités, les instruments notariés, etc.

À la fin de la période envisagée, pour Charles V (1364-1380) en France comme pour Richard II (1377-1399) en Angleterre, pour Henri II de Trastamare (1369-1379) en Castille ou Ferdinand I<sup>er</sup> (1367-1383) au Portugal, pour les communes et seigneurs italiens, gouverner c'est de plus en plus recourir à l'écrit. Enfin, parallèlement à l'avènement des monarchies administratives et des communes italiennes, il convient de faire une place de choix à l'émergence d'un troisième pouvoir : le *Studium*. En effet, la transformation des écoles du XII<sup>e</sup> siècle en universités, sous l'égide de l'empereur, de la papauté ou du roi, fait du *Studium* un pouvoir qui entretient un rapport particulier à l'écrit (lecture et commentaire des textes faisant autorité, circulation des traductions, intensification de la copie des livres notamment par *pecia*, organisation de bibliothèques, fabrication d'instruments de travail, par exemple). On sera notamment attentif à la manière dont la fixation par écrit de certaines pratiques scolaires (lectures, disputes, prédication, etc.) permet de documenter le rapport de l'institution universitaire aux pouvoirs et à la société avec lesquels elle interagit. La dimension sociale du sujet est essentielle puisqu'il s'agit également de mettre en valeur la manière dont l'écrit se répand dans les diverses strates de la société. Depuis les cours, les institutions urbaines et les universités productrices d'écrits, l'écrit se diffuse grâce à de multiples intermédiaires (notaires, maîtres d'école, précepteurs par exemple). De ce fait, l'éducation à l'écrit dans les « petites écoles », la pénétration accélérée du livre dans la société et la manière dont l'écrit touche également la partie non alphabétisée de la population constituent une dimension importante du programme dès lors que les actions juridiques les plus courantes et l'accès à la culture s'accompagnent d'un recours croissant à l'écrit. Le sujet implique donc de faire une place aux différentes compétences écrites selon le statut social et le sexe, des professionnels de l'écrit aux « semi-litterati », en tenant compte également de l'accession des langues vernaculaires à la dignité de langue écrite. De ce point de vue, les documents de la pratique dans leur diversité typologique (chartes, lettres, contrats, comptes, etc.) aussi bien que les sources littéraires permettent de suivre l'émergence progressive des langues vernaculaires dans différents lieux de pouvoir, entre cour et ville, selon une chronologie propre aux différents espaces linguistiques considérés. Toutefois, si le sujet amène à rencontrer des représentants individuels de l'humanisme comme Pétrarque ou Boccace, le mouvement humaniste en tant que tel ne fera toutefois pas l'objet d'une étude spécifique. Croisant les problématiques développées par les grandes écoles historiographiques européennes, de la *Literacy* anglo-saxonne à la *Schriftlichkeit* allemande, le programme s'appuie sur une bibliographie accessible et abondante que les historiens français ont considérablement renouvelée durant les quinze dernières années. Ainsi formulé, ce programme entend contribuer à la formation des candidats aux concours de l'enseignement en les incitant à réfléchir de manière critique sur les sources écrites à la disposition de l'historien. Il leur permet aussi d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur la place de l'espace méditerranéen dans les circulations culturelles à la croisée de différents espaces politiques.

Éléments bibliographiques :

Un article qui pose les bases de la question

ANHEIM E., CHASTANG P., « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », *Médiévales* 56, 2009, p. 5-10.

Les manuels parus sur la question :

GOROCHOV N. (sd), *Ecrits, pouvoirs et société. Occident. XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.*, Atlande, 2020.

BOUSQUET-LABOUERIE C. (sd), *Ecrits, pouvoirs et société. Occident. XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.*, Ellipses, 2019.

VERGER J., *Culture, enseignement et société en Occident aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, PUR, 1999. <<http://books.openedition.org/pur/21353>>.

BEAUNE C., *Éducation et cultures du début du XII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 1999, 366 p.

ANHEIM E., PIRON S. (dir.), « Le travail intellectuel au Moyen Âge. Institutions et circulation », *Revue de synthèse*, 6<sup>e</sup> série, 129/4, 2008, p. 481-634.

AURELL M., *Le chevalier lettré : savoir et conduite de l'aristocratie aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 2011.

*L'autorité de l'écrit au Moyen Âge (Orient-Occident)*, 39<sup>e</sup> congrès de la SHMESP (Le Caire, 2008), Paris, Publ. de la Sorbonne, 2009. <<http://books.openedition.org/psorbonne/10778>>.

BERIOU N., BOUDET J.-P., ROSIER-CATACH I. (dir.), *Le pouvoir des mots au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2014.

BERTRAND P., *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (1250-1350)*, Paris, Publ. Sorbonne, 2015.

CAVALLO G., CHARTIER R. (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997.

CHARTIER R., *Inscrire et effacer. Culture écrite et littérature (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2005.

CHASTANG P., *La ville, le gouvernement et l'écrit à Montpellier (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle). Essai d'histoire sociale*, Paris, 2013.

*Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, Rome, EFR, 1985.

*Experts et expertises au Moyen Âge. Consilium quaeritur a perito. 42<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP (Oxford, 2011)*, Paris, 2012.

FOSSIER A., PETITJEAN J., REVEST C. (dir.), *Écritures grises. Les instruments de travail des administrations (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris-Rome, ENC-EFR, à paraître en décembre 2019.

FIANU K., GUTH DELLOYD J. (dir.), *Écrit et pouvoir dans les chancelleries médiévales : espace français, espace anglais. Actes du colloque international de Montréal, 1995*, Turnhout, Brepols, 1997.

GENET J.-Ph., *La mutation de l'éducation et de la culture médiévales : Occident chrétien, XII<sup>e</sup> siècle-milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, Arslan, 1999.

GLENISSON J. (dir.), *Le livre au Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1988.

GOROCHOV N., GIRAUD C., BOUCAUD P., *Histoire culturelle du Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2019.

*Gouverner les hommes, gouverner les âmes, 46<sup>e</sup> congrès de la SHMESP (Montpellier, 2015)*, Paris, Publ. de la Sorbonne, 2016.

Plus ancien mais toujours utile :

GUENEE B., *Histoire et culture historique dans l'Occident Médiéval.*, Paris 1991 (« Collection Historique »).

Ouvrages fondamentaux pour l'historiographie de la question :

SOT M., GUERREAU-JALABERT A., BOUDET J.-P., *Histoire culturelle de la France, t. 1, Le Moyen Age*, dir. J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli, Paris, 1997 (« L'univers historique »).

LE GOFF J., *Les intellectuels au Moyen Age*, Paris, Seuil, 1985, 225 p. (« Points-Histoire », 85).

La production historiographique de Jacques Verger doit être connue. Au choix,

VERGER J., *Les Universités au Moyen Age*, Paris, 1973, 214 p. (« L'Historien », 14).

VERGER J., *Histoire des Universités en France*, Toulouse, Privat, 1986. (« Bibliothèque historique »)

VERGER J., *La Renaissance du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1996, 148 p. (« Initiations au Moyen Age »)

## **Histoire 2 : Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. à 250 ap. J.-C. (Cyrielle LANDREA) (voir master 1)**

## **Histoire 3 : Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales. (François PLOUX) (voir master 1)**

## **UE1 EC2 : Apports académiques en Géographie**

### **Géographie 1 : Les espaces ruraux en France (Franck DAVID, Damien SURGET)**

Une question peu traitée dans les concours et souvent méconnue des candidats.

Quelques années après « la France en villes », la nouvelle question de géographie de la France aborde des thématiques et un type d'espace nouveau : le rural. Même si la séparation rural / urbain est discutée et si « la France en villes » traitait de hiérarchie urbaine, de petites villes et de bourgs en milieu rural, de processus de rurbanisation et de périurbanisation, la ruralité caractérise un type d'espace à part entière. De même, « la France des marges » s'intéressait déjà à ces espaces ruraux, mais ne s'y limitait pas, loin s'en faut. Avec l'objectif de diversifier les angles d'attaque des candidats sur la géographie de la France, les jurys des concours leur proposent d'élargir leur regard sur le rural par le biais de cette question. En effet, depuis la

question « crises et mutations des agricultures et des espaces ruraux dans le monde » (1997-1998), et dans une moindre mesure « Nourrir les hommes » (2009-2011), les concours de l'enseignement ne se sont pas intéressés au rural, alors même que nombre de géographes questionnaient la ruralité, son caractère largement hybride et multifonctionnel en France (entre autres).

Les travaux des ruralistes français, des spécialistes de l'aménagement ou des acteurs des politiques de protection peuvent nourrir de manière abondante la réflexion des candidats sur cette question. Elle offre aussi la possibilité de modifier nombre de représentations de ces derniers, qui ont parfois de l'espace rural français une vision bucolique et idéalisée ou, a contrario, misérabiliste. Or, les espaces ruraux français d'aujourd'hui ne sauraient être ramenés devant les élèves à une vision des années 1980.

#### Un renouvellement scientifique et épistémologique de l'approche du rural

En effet, depuis les années 1980 et « la France du vide » puis « la crise rurale » dépeintes par Roger Béteille, les travaux du sociologue Bernard Kayser sur la « renaissance rurale » et ceux de Jean-Paul Charvet sur l'agriculture ont contribué à renouveler un champ scientifique en partie délaissé par les géographes. Les analyses sur la reconfiguration du rural conduites depuis une dizaine d'années par Françoise Plet ou Laurent Rieutort soulignent notamment ce renouvellement disciplinaire. Des thèses récentes (par exemple, celle de Pierre Pistre) ont montré le dynamisme de ces espaces, loin des clichés et des formules rapides sur le « tous urbains ». Car si les modes de vie en France se sont clairement urbanisés, si l'extension des aires urbaines est flagrante (85 % de la population française y réside), le rural ne peut être ramené à quantité négligeable et à une annexe productive ou résidentielle (selon la catégorisation de l'économiste Laurent Davezies) de la ville. C'est donc aussi à l'aune de leur capacité à interroger les interactions fines qui se produisent entre l'urbain et le rural que les candidats seront évalués. Les espaces périurbains, comme forme d'entre-deux ou de « tiers espace » (selon l'expression de Martin Vanier), constituent des espaces aux limites de la question que les candidats devront questionner.

La distance critique des candidats est attendue également sur les seuils entre ces deux catégories spatiales que sont l'urbain et le rural, allant au-delà des statistiques officielles. La question permettra d'interroger les critères de définition des espaces ruraux dans le contexte national. Si l'espace à dominante rurale de l'INSEE représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine, le rural ne compte que 14 à 20 millions d'habitants en fonction des contours retenus.

#### Le rural au cœur des débats d'aménagement

En outre, cette nouvelle question permettra d'aborder les enjeux d'aménagement et de durabilité, traités par exemple par l'ancienne DATAR, devenue CGET, dans le cadre de l'exercice de prospective Territoires 2040 (au sein de plusieurs des groupes d'experts, par exemple le groupe 7 : Les espaces de faible densité, des territoires multifonctionnels entre dépendance et attractivité). Plus récemment, les trois comités interministériels sur la ruralité (Laon, Vesoul, Privas, 2015-2016), regroupés derrière le slogan « Nos ruralités, une chance pour la France », ont montré que la puissance publique n'avait pas totalement mis de côté son engagement dans les espaces ruraux, qui a fait les heures de gloire de l'aménagement du territoire, jusqu'à la création des Zones de Revitalisation Rurale (1995) et la loi sur le Développement des Territoires Ruraux (2005). Les aides sont plus rares, l'engagement de l'État est plus limité, mais les mesures en faveur des maisons de services au public, des maisons de santé pluriprofessionnelles ou encore la lutte contre le désert numérique par le biais du programme « zones blanches » sont autant d'illustrations de l'action publique visant à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Les fonds européens structurels et d'investissement – FESI- (Fonds européen de développement régional -FEDER-, Fonds social européen –FSE- et Fonds européen agricole pour le développement rural -FEADER- avec son axe de soutien aux projets pilotes en zone rurale intitulé Leader) et les orientations à l'échelle communautaire soulignent d'ailleurs que ces préoccupations ne se limitent pas au périmètre de l'hexagone.

Les actions menées aux échelons régionaux et locaux en faveur du développement économique et de la mise en valeur des diverses formes de patrimoines offrent également matière à questionner les stratégies actuelles.

Ces enjeux d'aménagement sont d'autant plus prégnants que, démographiquement largement minoritaires, les espaces ruraux sont dominants par leur étendue, posant la question des usages et des pratiques dont ils sont l'objet par la société française. La multiplication des **tensions et conflits d'aménagement et d'environnement**, popularisés par l'acronyme ZAD -Zone à Défendre - (Notre-Dame-des-Landes, Center Parcs de Roybon, projet d'enfouissement de déchets nucléaires du plateau de Bure, etc.), souligne à quel point cet attachement à la ruralité et les questionnements sur sa finalité sont sous-jacents actuellement.

Les candidats auront à cœur d'accorder une place toute particulière dans leur préparation aux **territoires d'outre-mer** : derrière des valeurs moyennes (25 % de leurs habitants et 96 % de leur superficie sont ruraux ; DATAR, 2012), les gradients et les formes de ruralité sont très divers et très contrastés et une analyse fine de cette pluralité devra être conduite.

**Les fonctions productives**, qu'il s'agisse des permanences et des mutations de l'agriculture et de l'industrie ou de l'émergence de nouvelles formes d'activité dans le contexte de la mondialisation, sont également à prendre en compte. La place occupée par **l'activité touristique** dans nombre d'espaces ruraux (prépondérance des résidences secondaires, part de l'emploi, saisonnalité de l'économie) constitue aussi un changement majeur, qui ne saurait masquer une **renaissance démographique** quasi-généralisée, en raison du plus faible coût du foncier ou de leurs aménités environnementales, allant jusqu'à la gentrification rurale (travaux de Frédéric Richard) ou à l'inverse à une certaine paupérisation (travaux d'Emmanuelle Bonerandi), le coût de la vie étant perçu comme moins élevé en leur sein par certains néo-arrivants. Il est donc également attendu des candidats une approche de **géographie sociale**. Les logiques de patrimonialisation et de protection à l'œuvre dans les espaces ruraux français soulèvent aussi la question d'un équilibre entre conservation et développement économique qui interpelle les décideurs et les citoyens dans leurs actions quotidiennes. La dimension **culturelle** de la ruralité ne doit pas non plus être laissée de côté, avec les formes d'attachement aux lieux et aux territoires et le recours au registre de l'identité, qu'il s'agisse des terroirs, notamment vinicoles, de la patrimonialisation, voire d'une certaine forme d'instrumentalisation touristique.

Un contenu touchant à des questions d'actualité

Si l'année 2017 a été riche en débats de société qui ont largement concerné le **secteur agricole** (les conditions d'élevage et de transport des animaux domestiques, leur abattage ; l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture et leur tentative d'interdiction à l'échelon européen, restée vaine), les espaces ruraux sont tout autant au centre des initiatives sur la **transition énergétique**, de la place de l'éolien à l'utilisation de la biomasse, en allant jusqu'aux parcs photovoltaïques. Dans les Territoires à Énergie Positive (TEPOS) ou par les initiatives citoyennes (25 centrales photovoltaïques villageoises à ce jour), les acteurs des espaces ruraux sont aussi forces de propositions et de changements.

Autre question largement évoquée dernièrement, la désertification médicale (qui ne touche certes pas que les espaces ruraux) est aussi un enjeu du quotidien et mobilise de la part des candidats une vraie réflexion en **géographie de la santé**, en matière d'inégalités de l'accès aux soins, de différentiels dans le suivi médical, des fermetures de maternité aux écarts de l'espérance de vie à la naissance. Ce type de débat concerne également la **géographie scolaire**, avec la fermeture des écoles/des classes, mais également les évolutions et formes de soutien de l'école rurale (les regroupements pédagogiques intercommunaux, les réseaux d'établissements, les conventions ruralité). Implicitement, la justice spatiale et le maintien des services aux publics, mais aussi du tissu commercial qui irrigue le rural français, sont au cœur de la question. C'est donc à l'équité des citoyens face aux services et aux moyens mis à leur disposition que devront réfléchir les futurs enseignants.

Aux échelons national et local, les orientations vers la **densification** voulues par les documents d'urbanisme ou de planification (PLU, PLUi, SCOT), visant à lutter contre l'étalement urbain (mitage, consommation d'espaces agricoles ou dits « naturels », surcoût pour la collectivité en terme d'équipement en réseaux) éclairent une nouvelle approche du rural qui ne soit plus simple réceptacle et cadre de vie, mais aussi espace de travail pour l'agriculture et espace de mobilité rationnelle dans des logiques pendulaires.

Enfin, la France rurale est maillée par un cadre institutionnel mouvant et en forte recomposition : l'essor de l'intercommunalité, la clarification des compétences voulue par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE, acte III de la réforme territoriale, août 2015), la loi du 16 mars 2015 « relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes » a permis des évolutions sans précédent du maillage local (1090 communes regroupées en 317 communes nouvelles en 2015, 670 communes regroupées en 200 communes nouvelles en 2016) constituent des exemples récents, parmi d'autres, de ces évolutions significatives.

Une place non négligeable dans les programmes du secondaire

La question des espaces ruraux est bien présente dans les programmes du secondaire, ce qui suppose que les futurs enseignants soient au courant des réalités du monde rural de manière générale pour les programmes de 6<sup>e</sup> (habiter les espaces de faible densité), 5<sup>e</sup> (des ressources limitées, à gérer et à renouveler), 4<sup>e</sup> et 2<sup>nd</sup>e (gérer les ressources terrestres), mais aussi de manière plus spécifique lorsque la France est au cœur des programmes : en 3<sup>e</sup> (les espaces de faible densité et leurs atouts) et en 1<sup>ère</sup>, notamment.

C'est donc à une étude multiscalaire du monde rural, de sa forte diversité, de ses dynamiques, de ses représentations et de son articulation avec le reste de l'espace national, européen voire mondial, que la question invite, en s'appuyant sur les évolutions de la recherche afin de faire ressortir les permanences et les mutations des espaces ruraux. C'est dans cette logique que les candidats pourront offrir une lecture scientifique, étayée et nuancée des espaces ruraux.

### **Jalons bibliographiques :**

Même si elle est thématisée, la question porte d'abord et avant tout sur la France. Il est donc pertinent de commencer par la lecture d'un manuel de la classe de Première (Magnard ou Belin par exemple) afin de faire le point sur l'espace français et sur ses dynamiques contemporaines. De nombreux manuels sont disponibles à la Bibliothèque Universitaire de Lorient. On attend par ailleurs des candidat.e.s une bonne maîtrise des grands repères spatiaux de la France (principales agglomérations, régions administratives, cours d'eau, massifs montagneux, etc.) ainsi qu'une connaissance de l'organisation politico-administrative du territoire (collectivités territoriales, intercommunalité ...).

CARROUE Laurent, BERNARD Nicolas, BEUCHER Stéphanie et al., 2017, *La France des 13 Régions*, coll. U, Armand Colin. (Au-delà de la réforme régionale en cours, onze géographes analysent les évolutions démographiques, sociales, économiques et géopolitiques les plus récentes des Régions métropolitaines et des DOM).

LIBOUREL Eloïse, 2017, *Géographie de la France*, Armand Colin, Paris, 256 p. (Une approche thématique synthétique du territoire français et de ses dynamiques).

SMITS Florence, 2011, *Géographie de la France*, Paris, Hatier. (Une approche générale et thématique très accessible).

Par ailleurs, une bibliographie très complète est proposée sur le site institutionnel Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/espaces-ruraux-france-bibliographie>

Deux autres références récentes et faciles d'accès sur le territoire français :

Nacima BARRON-YELLES, 2009, « France. Aménager et développer les territoires », *La Documentation Photographique*, n°8067.

Magali REGHEZZA-ZITT, 2013, « La France en mouvement », *La Documentation Photographique*, n°8096.

Ensuite, pour un premier cadrage sur les espaces ruraux, on peut recommander les ouvrages suivants :

Yves JEAN et Michel PERIGORD, 2017, *Géographie rurale. La ruralité en France*, collection 128, Armand Colin

Jean-Benoît BOURON et Pierre-Marie GEORGES, 2015, *Les espaces ruraux en France*, Ellipses.

Trois références plus générales sur la France, à connaître également :

Laurent CARROUE et alii, 2017, *La France des 13 régions*, collection U, Armand Colin (pour avoir une vision régionale de la question).

Laurent CARROUE et alii, 2013, *La France, les mutations des systèmes productifs*, collection U, Armand Colin (pour prendre la mesure des mutations économiques et industrielles, y compris dans les espaces ruraux).

Florence SMITS, 2011, *Géographie de la France*, Hatier.

Il faut également voir comment les espaces ruraux (français en particulier) peuvent être abordés dans les programmes de l'enseignement secondaire (quasiment à tous les niveaux avec des entrées différentes).

Enfin, il est utile d'appréhender également la dimension culturelle de la question, en particulier à travers les représentations des espaces ruraux français dans la littérature et le cinéma.

Deux références de bande dessinée notamment :

Etienne DAVODEAU, 2001, *Rural ! Chronique d'une collision politique*, Delcourt.

Etienne DAVODEAU, 2005, *Les mauvaises gens, une histoire de militants*, Delcourt.

Et quelques films plus ou moins récents (et plus ou moins légers) :

*Petit paysan*, H. CHARUEL, 2017

*Le bonheur est dans le pré*, E. CHATILLIEZ, 1995

*La vie moderne*, R. DEPARDON, 2008

## **Géographie 2 : Géographie des territoires : L'Asie du Sud-Est (Damien SURGET)**

L'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale constituèrent la question de géographie des territoires en 1996 et 1997. La Chine et sa diaspora furent au programme en 2000 et 2001, de même que l'Union indienne entre 2015 et 2017. Le jury propose ici de se concentrer plus particulièrement sur l'Asie du Sud-Est, partant du constat qu'en une vingtaine d'années, cette région a connu des bouleversements conséquents. De nouvelles recherches notamment francophones y ont été menées, permises par une réouverture récente de certains de ces terrains, ce qui a conduit non seulement à actualiser les connaissances sur ces espaces, mais aussi à renouveler les concepts permettant de les penser.

Entre unité et diversité, penser une Asie du Sud-Est plurielle et en réseau

Cette région « d'entre Inde et Chine » (Michel Bruneau, 2006) doit son nom à un regard extérieur : celui porté à l'époque coloniale par les puissances européennes, afin de désigner cet ensemble situé au Sud de la Chine et à l'Est de l'Inde. Cet espace d'entre-deux fut historiquement considéré en creux, tel un « angle de l'Asie » (Elisée Reclus, 1884), avant que sa position de carrefour soit mise en valeur par le courant de l'histoire globale. En effet, les circulations de personnes, de capitaux, de marchandises et d'idées constituent un vecteur ancien et toujours actif d'unification de la zone. En conséquence, l'étude de cette zone ne peut se réduire à des monographies d'Etats juxtaposées les unes aux autres. Il est nécessaire d'interroger de manière critique ce découpage, et d'envisager les dynamiques et points communs inhérents à la cohésion régionale de cet ensemble, ainsi que les circulations et les réseaux, notamment maritimes, qui le structurent.

Toutefois, il est également important de rendre compte de la grande diversité de cette aire régionale, liée au caractère archipélagique ou continental des Etats, aux inégalités de développement entre Etats (des riches micro-Etats de Singapour et Brunei aux pays figurant parmi les PMA tels que le Laos, la Birmanie et le Cambodge) et en leur sein, ou bien encore aux écarts démographiques entre Etats. La géographie culturelle a d'ailleurs particulièrement mis en valeur la diversité ethnique, linguistique et religieuse qui caractérise les populations du Sud-Est asiatique. Si certaines communautés ont essaimé dans toute la zone, telles les diasporas indiennes et chinoises, d'autres voient leur existence menacée. A ce titre, l'Asie du Sud-Est constitue un excellent laboratoire pour penser les rapports de pouvoirs inter-ethniques et, sans le restreindre nécessairement à ce champ, le concept même de « minorité ». La relégation spatiale dans les confins frontaliers montagneux dont elles ont historiquement été victimes, leur marginalisation politique et économique, tout autant que les tentatives d'intégration au grand récit national dont elles font l'objet, s'incarnent en des lieux : zones frontalières, hauts lieux de la nation, musées, etc. La géographie des déplacements forcés renseigne ainsi sur la vulnérabilité des minorités, à l'instar des Rohingyas de Birmanie.

Pour autant, cette hétérogénéité ne doit pas masquer l'effectivité de cette catégorie exogène. Cette Asie du Sud-Est montagneuse, maritime et tropicale, partiellement volcanique, correspond à une plate-forme péninsulaire et archipélagique entre deux océans, affectée par la mousson. L'ensemble de ces caractéristiques explique les richesses écosystémiques de ses forêts et le fait que l'eau soit omniprésente (fortes précipitations, fleuves et deltas, mers, îles et détroits, etc.), ce qui est à la fois un atout en termes de ressources et une contrainte en tant que vecteur de risques. Dans cette Asie chaude et humide se sont développés des systèmes agraires à la fois causes et conséquences des fortes densités, au centre desquels se trouve la riziculture. C'est d'ailleurs à partir d'elle que Pierre Gourou, initiateur de la géographie tropicale française, a pensé le concept de civilisation du végétal (1940).

En outre, l'effectivité de la catégorie sert des tentatives contemporaines d'intégration régionale, aujourd'hui affectées par la rivalité entre la Chine et les Etats-Unis : ASEAN (Association of Southeast Asian Nations), mais aussi APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation), et des forums non gouvernementaux comme le CSCAP (Council for Security Cooperation in the Asia Pacific). L'Asie du Sud-Est est ainsi à envisager en elle-même et dans ses relations avec le reste du monde et plus particulièrement avec la Chine dont l'influence (politique, économique, culturelle, etc.) sur la zone reste prégnante voire se renforce. Outre par ces influences extérieures, cette aire régionale est également structurée par des dynamiques internes telles que les triangles de croissance (Goh Chok Tong, 1989), désignant d'abord des espaces transfrontaliers très dynamiques (SIJORI – Singapour-Johor-Riau), puis un modèle de développement amenant une complexification croissante des réseaux de coopération et débouchant à la fin des années 1990 sur un nouvel outil d'aménagement : les corridors économiques. La question de l'organisation, ainsi que de la mise en valeur et en réseau de cet ensemble régional à différentes échelles sont donc également à prendre en considération.

Pour se faire, une attention particulière est à apporter aux acteurs de ces processus, et en particulier aux Etats. Dans cette Asie du Sud-Est plurielle, le rôle des Etats, souvent très anciens, dans l'unification et la stabilisation des territoires constitue en effet un objet d'étude privilégié, notamment en géopolitique. Aujourd'hui encore, les enjeux frontaliers, terrestres et maritimes, peuvent être sensibles. Dans un contexte contemporain d'intense construction nationale, heurtée par la colonisation et la guerre froide, la projection actuelle en mer des Etats du Sud-Est asiatique est source de tensions comme de coopérations, souvent dans l'ombre portée de la Chine.

Dynamisme économique et autoritarisme politique : l'Asie du Sud-Est dans la mondialisation

L'Asie du Sud-Est constitue un terrain de prédilection pour repenser la notion de « pays émergents » dans la mondialisation, car elle offre le modèle d'Etats à la fois politiquement autoritaires et économiquement libéraux, brouillant la frontière entre secteur privé et public. L'interventionnisme étatique est constitutif de la réussite du modèle économique de ces Etats en contexte mondialisé. Le modèle de croissance adopté repose sur le choix d'une économie exportatrice, en partie héritière de l'époque coloniale (plantations de cultures

spéculatives comme l'hévéa, le café ou l'huile de palme). Cette stratégie économique reste aujourd'hui fondamentalement pilotée par des Etats forts, qui imposent des réformes agraires et dirigent l'industrialisation par une remontée des filières soutenue par une scolarisation massive des jeunes. Il s'agit alors de s'interroger sur les conséquences spatiales de cette extraversion économique : littoralisation de l'économie polarisée par des ports, zones franches, construction de parcs industriels et d'aéroports en périphérie des villes, apparition de paradis fiscaux, etc. La production de richesses induites a conduit à la constitution de vastes marchés de consommation domestique, que la géographie du commerce, du tourisme et des loisirs renseigne habilement.

Toutefois, alors que la plupart de ces pays avaient connu un mouvement de démocratisation à partir des années 1980, un autoritarisme durable s'y installe aujourd'hui. Depuis la rétractation des économies nord-américaine et européenne à la fin des années 2000, la Chine a renforcé son influence sur la zone et entériné un contrôle social rigoureux, garantissant prospérité et stabilité aux populations au prix d'un autoritarisme renforcé. Le désenchantement depuis l'accès au pouvoir d'Aung San Suu Kyi en Birmanie, la régression des libertés en contexte post-dictatorial aux Philippines, les coups d'Etat militaires en Thaïlande et le musèlement de toute voix contestataire au Vietnam confirment cet état de fait, auquel seules la Malaisie et l'Indonésie semblent pour le moment échapper, même si l'ombre du terrorisme plane sur cette dernière. L'enjeu est ainsi d'analyser les conséquences de cette situation à toutes les échelles, des relations internationales affectant la zone aux espaces du quotidien (usines, quartiers d'habitation, trottoirs) en passant par les espaces numériques (surveillance d'internet). Conséquemment, le Sud-Est asiatique fournit une excellente opportunité pour revisiter le concept d'« -espaces publics ».

La croissance économique globale de la zone s'accompagne en outre d'une croissance urbaine polarisée par les métropoles et affectant également les petites et moyennes villes. Cette dynamique a des conséquences non seulement sur la morphologie des villes (verticalisation urbaine, privatisation accrue des espaces résidentiels, portées par des investisseurs régionaux invitant à penser la circulation de capitaux et de modèles urbains), mais aussi sur les rapports entre villes et campagnes, ces dernières pouvant supporter des densités parmi les plus fortes du monde (Java). Ces productions de la ville, du reste très contrastées d'un pays à l'autre, rendent d'autant plus cruciale la question des mobilités et des transports. Ces questions peuvent être abordées selon différents angles complémentaires, de l'étude des flux et des réseaux, aux politiques d'aménagement du territoire, en passant par les pratiques citadines de toute les classes sociales pour se loger, se nourrir, se déplacer, travailler, négocier leur sécurité, et ainsi faire valoir leurs droits dans un contexte exacerbé de tensions foncières.

Les limites sociales et environnementales de cette croissance sont également à interroger. La question énergétique est devenue particulièrement stratégique : construction de barrages, contrôle des routes maritimes dans l'approvisionnement en hydrocarbures, déforestation, développement des énergies renouvelables, inégalités et discriminations qui régissent l'accès aux énergies élémentaires (eau et électricité), constituent autant de sujets d'actualité à investir sans clichés. En effet, ces pays ne peuvent plus être désignés comme étant structurellement en retard sur ces questions : si la géographie sociale, de l'environnement, de la santé et des risques sont autant de champs à investir pour prendre la mesure réelle des menaces, il convient aussi de relever les engagements politiques pris et les innovations à l'œuvre, de l'échelle internationale (l'ensemble des pays de la zone ont ratifié le protocole de Kyoto en 2002 et l'accord de Paris sur le climat en 2015) aux initiatives locales. Le changement climatique est d'autant plus inquiétant pour les acteurs de la zone qu'ils en seront particulièrement victimes, remettant en cause le modèle même de leur croissance économique.

L'Asie du Sud-Est permet donc de mobiliser un ensemble de thématiques et de varier les échelles d'analyse. Elle peut être abordée dans l'enseignement du secondaire, à travers les approches thématiques structurant les programmes du collège ou les nouveaux programmes du lycée. Elle peut offrir des exemples ou des études de cas pertinentes pour faire comprendre aux élèves les concepts et les notions clés des programmes, tels que l'habiter, le développement durable, la transition, les recompositions ou la mondialisation. Au CAPES, les candidats seront en outre invités à porter une attention particulière aux relations de l'Asie du Sud-Est avec les puissances émergentes de la région que sont l'Union indienne et surtout la Chine.

### **Jalons bibliographiques**

Afin d'appréhender au mieux les enjeux de cette question, je vous conseille en priorité de travailler votre représentation visuelle de la région étudiée (États, villes majeures, fleuves, reliefs, etc.). Il serait souhaitable que les grands repères spatiaux soient maîtrisés à la rentrée. N'hésitez donc pas à multiplier la lecture des atlas et à vous entraîner sur des fonds de cartes.

Une bibliographie très complète est proposée sur le site institutionnel Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/biblio-asie-du-sud-est>

Voici cependant trois références utiles pour « entrer » dans la question :

DE KONICK Rodolphe, 2019, *L'Asie du Sud-Est*, Armand Colin, « U », 384 pages. (4e éd.)

FAU Nathalie et FRANCK Manuelle (dir.), 2019, *L'Asie du Sud-Est. Émergence d'une région, mutation des territoires*, Armand Colin, 448 p.

GIBERT-FLUTRE Marie, 2020, *L'Asie du Sud-Est*, coll. « La Documentation Photographique », CNRS Éditions.

### **Géographie 3 : Frontières (Franck DAVID et Damien SURGET) voir master 1**

## **UE1 EC3 Apports didactiques et épistémologiques en Histoire-Géographie-EMC**

### ■ **Didactique des programmes d'histoire du secondaire (Yvan FRONTEAU) :**

Le cours est axé sur la préparation de l'épreuve n° 1 d'admission, l'épreuve de Leçon. « L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise de compétences disciplinaires et la maîtrise de compétences pédagogiques ». L'objectif sera donc de cerner les enjeux épistémologiques qui sous-tendent les programmes du secondaire renouvelés dans leur entièreté de la 6e à la Terminale, de connaître la « fabrique » de ces savoirs, d'être au point sur les avancées scientifiques et les références historiographiques, de percevoir les enjeux de la mise en œuvre didactique spécifique à l'histoire et géographie (démarches préconisées, documents et leur usage, supports d'apprentissages, manuels), ainsi que d'avoir réfléchi aux dimensions civiques que revêtent ces programmes. Les attentes sont aussi de présenter une réflexion sur l'évaluation. Il s'agit donc aussi de maîtriser les différentes formes d'évaluation au cours d'une séquence.

### **Les travaux préalables prioritaires et incontournables**

\* L'épreuve de Leçon est fondée sur la maîtrise des programmes du secondaire.

- Il vous faut donc avoir édité l'ensemble des programmes d'histoire, de géographie, et de l'Enseignement Moral et Civique de la fin du cycle 3 à la classe de Terminale.
- Faire de même pour les fiches Eduscol qui constituent des guides pour ces programmes.
- Toutes ces ressources sont consultables à partir du portail : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>
- Parcourir des manuels du secondaire avec un regard porté sur les documents, les notions abordées, les chronologies etc.

### **Lecture des revues et journaux, des émissions de radio ... dès maintenant**

- Objectifs :

- irriguer vos connaissances dans les deux disciplines
- acquérir des réflexes : émission de radio, consultation de revues etc.

- Les outils :

- *La Documentation photographique* : outil ESSENTIEL en géographie et histoire.
- Les numéros de *L'Histoire*, *L'Espace géographique*, *Historiens et Géographes...* mais aussi des revues plus générales comme *Sciences Humaines...*
- Le site « la Durance » de l'académie de Marseille
- Encyclopédie électronique (accès gratuit) sur des notions-clés : <http://www.hypergeo.eu/>
- Site de Géo-confluences : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/> (notions, thématiques...)
- Les émissions de radio : « les lundis de l'histoire » sur France culture en podcast

### **Outils Bibliographiques**

#### **Les références à avoir absolument lu et/ou travaillé en histoire**

- Pour septembre = PROST A., *Douze leçons sur l'histoire*, Points-Seuil, 1997 (1ère édition).

- Pour l'année :

DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P., OFFENSTADT N., *Historiographies, concepts et débats*, Gallimard, Folio-histoire, 2010.

OFFENSTADT N., DUFAUD G., MAZUREL H., *Les mots de l'historien*, Presses Universitaires du Mirail, 2010.

GRANGER C. (dir.), *A quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> s*, Autrement, 2013.



## ■ Didactique des programmes de géographie du secondaire (Franck David) :

Les références à avoir absolument lu et/ou travaillé en géographie : au choix

SIERRA P. (dir.), *La Géographie : concepts, savoirs et enseignements*, A Colin, 2011

CLAVAL P., *Épistémologie de la géographie*, Armand Colin, Paris, 2005, 265 p

SCHEIBLING J., *Qu'est-ce que la géographie ?* Hachette, Paris, 1999, 197 p.

CIATTONI A., BEUCHER S., REGHEZZA M., *La Géographie : pourquoi ? comment ? : Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui*, Hatier, 2005,

## Descriptif des épreuves du concours

D'après la lettre de cadrage du président du jury. Il est fondamental de consulter les rapports du jury. Ceux-ci sont disponibles depuis la session 2015 sur l'ENT Celui de la session 2019 sera disponible dès que possible. Même si les épreuves sont modifiées, un grand nombre des conseils présents dans les rapports reste valables. Le texte officiel est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486?r=NHhcEgwV3a>

Pour les épreuves d'admission, en attendant la nouvelle version, une série de vidéos précisent les conditions matérielles du déroulement des oraux à Châlons-en-Champagne : <https://lycee-etienne-oehmichen.fr/index.php?id=364>

Le Portail National Histoire-Géographie est ouvert à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>.

### Organisation des épreuves d'admissibilité

Les épreuves d'admissibilité consistent en deux épreuves écrites, de coefficient 2. Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur la géographie, et inversement.

#### 1. Première épreuve : composition

Durée : 6 heures. Attention, nouveauté, une note de 5 sur 20 est désormais éliminatoire.

Lors de cette épreuve, le candidat compose sur un sujet d'histoire ou de géographie pris dans l'une des questions au programme du concours. Cette épreuve vise à évaluer la maîtrise des principes d'écriture et d'argumentation propres à la discipline concernée, à en mobiliser de manière pertinente les éléments de réflexion susceptibles d'organiser une démonstration convaincante, étayée sur des exemples judicieusement choisis et référencés, et replacés, le cas échéant selon les attentes du jury, dans la perspective d'une réflexion sur les finalités de l'approche scolaire du sujet.

La clarté et la justesse de l'expression, la structuration logique de l'exposition, la pertinence du contenu scientifique et de la problématisation, y compris dans leur dimension épistémologique et didactique, appuyées sur une connaissance suffisante de l'état bibliographique de la question, sont des aspects privilégiés de l'évaluation des candidats.

#### 2. Deuxième épreuve : commentaire de documents

Durée : 6 heures. Attention, nouveauté, une note de 5 sur 20 est désormais éliminatoire.

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis à construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet proposé par le jury.

Un dossier documentaire portant sur un thème des programmes d'histoire ou de géographie dans les classes du second degré, en lien avec le programme du concours est remis au candidat. Ce dossier comprend : le rappel du programme officiel correspondant au thème à traiter, des documents de nature scientifique (documents sources et/ou d'historiens ou géographes), des ressources pédagogiques (comme par exemple des extraits de manuels scolaires).

Le candidat est invité :

- à une analyse et à une contextualisation scientifique et critique des documents de nature scientifique ;
- à la formulation des objectifs et de la problématique de la séquence au regard des programmes d'enseignement du second degré et à la définition des contenus à transmettre en cohérence avec les programmes et le choix des ressources ;

- à établir le projet de mise en œuvre (nombre d'heures consacrées, compétences visées, documents utilisés, activités proposées aux élèves, place de la parole professorale).

L'épreuve permet d'évaluer :

- la maîtrise des savoirs scientifiques permettant l'analyse critique des sources ;
- la maîtrise des compétences didactiques, notamment la capacité à formuler un projet de séquence pédagogique et des objectifs d'enseignement de manière claire, à opérer une sélection de documents adaptés en vue d'étayer un enseignement à un niveau de classe identifié et à justifier les choix sous-jacents de cette sélection.

Il n'est pas attendu dans cette épreuve une évaluation par le candidat des acquisitions attendues des élèves.

## **Organisation des épreuves d'admission**

### **1. Épreuve de « leçon »**

Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum (exposé : 30 mn maximum ; entretien avec le jury : 30 mn maximum). Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise de compétences disciplinaires et la maîtrise de compétences pédagogiques.

Un tirage au sort par le jury détermine pour le candidat la discipline, histoire ou géographie, sur laquelle porte la leçon.

Le candidat expose les enjeux scientifiques et didactiques du sujet. Il présente au jury un projet de séance (acquis initiaux attendus des élèves, compétences visées, documents utilisés, activités proposées aux élèves, place de la parole professorale) en argumentant et en justifiant ses choix. La présentation de la séance intègre une réflexion en matière d'évaluation. Le candidat présente également au jury un document qu'il a retenu lors de sa préparation ; il en justifie le choix, en propose une approche critique ainsi qu'une utilisation avec les élèves.

### **2°. Épreuve d'entretien**

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury. La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

### **Passage au numérique**

La session 2019 a vu la disparition des rétroprojecteurs et dans une perspective de modernisation et de professionnalisation de l'épreuve de « Leçon », celle-ci se déroule dans un environnement numérique depuis la session 2019.

Cette numérisation de l'épreuve ne vise en aucun cas à modifier la nature et les attendus de l'épreuve. Elle est uniquement destinée à faciliter la préparation et le passage de l'épreuve par les candidat(e)s en la rapprochant de leurs futures conditions d'enseignement.

Tous les documents, à l'exception des productions graphiques, qui étaient jusque-là montrés au jury sur transparent (plan de l'exposé, illustrations de toute nature, plan de la transposition pédagogique) seront à intégrer à un diaporama projeté par vidéoprojecteur. Pour ce faire, chaque candidat(e) disposera pendant son temps de préparation d'un ordinateur contenant une banque de textes, d'images et d'articles, correspondant à celle actuellement disponible en version papier à la bibliothèque du concours, et équipé d'un logiciel permettant la réalisation du diaporama que la ou le candidat(e) devra élaborer et présenter au jury. Il est important de noter que les candidat(e)s n'auront pas à réaliser à proprement parler une présentation de type Powerpoint : elles ou ils devront uniquement taper le plan de leur exposé et de leur transposition pédagogique et intégrer les illustrations choisies dans le diaporama de manière brute, c'est-à-dire sans ajouter d'animation ni de fioriture quelconques. Les candidat(e)s n'auront pas non plus à produire numériquement des productions graphiques ou des contenus de cours. En géographie, elles ou ils devront réaliser leurs productions graphiques à part, sur feuille de couleur unie (ce que le jury conseille d'ailleurs aux candidat(e)s de faire dès la session 2018)

Depuis la session 2017, le candidat disposera, en salle de préparation, d'un ordinateur contenant le dossier de documents, et avec lequel il élaborera sa restitution sous forme de diaporama (logiciel Diaporama/OpenOffice). Il pourra importer des éléments du dossier vers son fichier de travail. Au terme de l'épreuve, le candidat sera invité à sauvegarder sa préparation sur une clef USB fournie par le concours (aucune clef USB personnelle ne sera autorisée en salle de préparation), qu'il installera ensuite dans l'ordinateur de la salle de commission (identique à celui utilisé en salle de préparation). Un vidéoprojecteur connecté à cet ordinateur permettra de projeter sur un écran, un tableau ou un mur blanc les trois diapositives requises pour cette épreuve.

Il convient de souligner que les candidats ne seront pas jugés sur la qualité graphique ou esthétique du fichier projeté. L'épreuve conserve toute son ambition d'analyse intellectuelle.

Protocole à suivre pour les candidats

- Une version papier du sujet est retirée par le candidat en salle de tirage. Ce sujet est chargé numériquement sur l'ordinateur dont il dispose en salle de préparation. S'y trouvent également chargés les programmes officiels en 2016 collège et lycée, filières générales et technologiques, histoire-géographie-EMC.
- Chaque candidat travaille en salle de préparation sur un ordinateur PC équipé d'une suite OpenOffice (logiciel libre) et non relié à Internet. Une maîtrise élémentaire du logiciel libre Open ou LibreOffice (Impress) est donc requise.
- Le candidat est appelé à analyser le dossier puis à concevoir un diaporama de trois diapositives.

Le candidat doit ensuite transférer son diaporama sur une clé USB fournie par le concours (Toute introduction frauduleuse d'une clé USB est strictement interdite et entraînera l'exclusion du candidat (vérification des ordinateurs).

Arrivé en salle de commission, le candidat prend possession de son ordinateur (identique à celui sur lequel il a travaillé en salle de préparation) et y installe la clé USB de sauvegarde.

### **En conclusion :**

De l'explicitation des épreuves du concours ressort une nouveauté qu'il convient de souligner en conclusion, dans la mesure où son incidence sur la préparation au concours n'est pas négligeable. À une organisation qui se découpait selon deux épreuves écrites de même nature d'une part et deux épreuves orales complémentaires (leçon et épreuve sur dossier) d'autre part, succède une organisation qui place aux deux étapes du concours, écrits d'admissibilité et oraux d'admission, deux types d'épreuves également complémentaires.

Ainsi, à l'épreuve de composition répond, dans son principe l'épreuve de mise en situation professionnelle, tandis que l'épreuve de commentaire de documents trouve son pendant dans l'épreuve d'analyse de situation professionnelle. La première série d'épreuves privilégie l'évaluation des capacités d'exposition rationnelle d'un savoir historique ou géographique, en lien avec les finalités de leur enseignement, ainsi que le degré de maîtrise de ces savoirs (dimension scientifique appuyée sur les dimensions épistémologique et didactique). La seconde série d'épreuves met l'accent sur l'évaluation de la capacité du candidat à replacer ces savoirs dans le contexte intellectuel de leur élaboration (dimension épistémologique) et dans une réflexion sur leur finalisation scolaire

(dimension didactique), ces deux dimensions étant à leur tour appuyées sur la dimension scientifique. On en déduira aisément que la préparation doit tenir compte de manière équilibrée de ces deux grandes exigences et réserver une place spécifique à chacune d'elles. On ajoutera que cette préparation ne peut séparer, dans son principe et pour chacune de ces dimensions, les épreuves orales des épreuves écrites, puisque l'articulation logique du concours les combine dans les épreuves de l'admissibilité comme celles de l'admission.

## Informations diverses

### Connexion Wifi

Pour accéder à la plateforme « Partage » pour la messagerie collaborative :

<https://17017.univ-ubs.fr/documentation/display/DOC/Mes+premiers+pas>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

<b>Nom (SSID) du réseau</b>	eduroam
<b>Identifiant de connexion</b>	Votre identifiant de connexion UBS suivi de <b>@univ-ubs.fr</b> <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
<b>Mot de passe</b>	Votre mot de passe UBS

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est, depuis le 5 juin 2018 : **DigiCert Assured ID Root CA**.

### Consignes de sécurité

Mesures sanitaires – COVID 19

**Gel hydroalcoolique** : les étudiant.e.s et les personnels sont invités à utiliser les bornes de gel hydroalcoolique installées aux entrées des bâtiments.

**Plan de circulation** : les étudiant.e.s et les personnels sont tenus de respecter le plan de circulation mis en place. Le port du masque est obligatoire pour les déplacements dans les couloirs.

**Capacité des salles** : les étudiant.e.s et les personnels sont tenus de respecter strictement les nouvelles capacités des salles affichées.



**Toute personne ne respectant pas ces consignes, ne sera pas autorisée à rester à l'intérieur des bâtiments de la Faculté.**

En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Yuri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.



# Plan des Bâtiments



